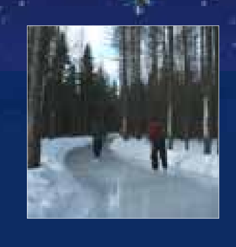
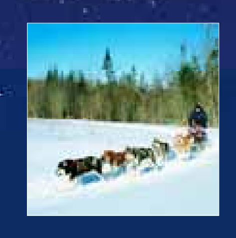
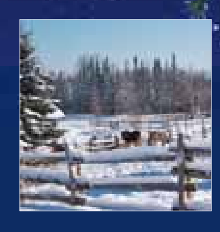
Le CATHERINOIS



8 janvier 2015 *Dépôt légal* *Volume 34 Numéro 1*

SPECTACLE BÉNÉFICE

au profit de la fondation
ACCÈS AUX CLIENTÈLES SPÉCIFIQUES EN LOISIR

L'ÉTÉ C'EST FAIT POUR JOUER

Musique Populaire
D'hier à Aujourd'hui

le 24 janvier 2015, 19h

au Centre Anne-Hébert
22, rue Louis-Jolliet
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Billet : 25$

En vente chez
les membres de l'AGA

Une soirée unique
pour des jeunes uniques!

UNE PRÉSENTATION DE



ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES
DE SAINTE-CATHERINE-
DE-LA-JACQUES-CARTIER




Pierre Dolbec, maire

LE POINT SUR LE PELLETAGE DES DÉPENSES DANS LA COUR DES MUNICIPALITÉS : LES CHIFFRES, LES VRAIS

Le récent crêpage de chignons entre le ministre des Affaires municipales et de nombreux maires du Québec et le dépôt du décevant rapport de la commission Robillard contribuent à engendrer chez les citoyens, payeurs de taxes, scepticisme, préjugés et mécontentement.

Qui croire ? Que croire ?

Même si les chiffres sont arides, surtout en ce début d'année 2015, le moment est venu de faire le point et de donner l'heure juste aux citoyens, pour redonner au monde municipal sa crédibilité, n'en déplaise à qui que ce soit.

J'aimerais débuter 2015 du bon pied en vous expliquant et en faisant le point sur la situation concernant :

- La taxe de vente du Québec remise partiellement aux municipalités;
- Le pacte fiscal signé entre les unions municipales et le gouvernement du Québec;
- Le salaire des employés de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;
- Les régimes de retraite des employés municipaux;
- Le surplus des municipalités.

Si vous avez la patience et prenez le temps de lire ce qui suit, vous serez immunisés contre la désinformation et connaîtrez la vraie situation dans votre ville. Si quelqu'un vous aborde sur ces sujets, vous serez certainement celui ou celle qui éteindra les amateurs de cancans, pas la danse, mais les racontars.

2014 : changement de régime sur la taxe de vente du Québec remise aux municipalités

Les ministères du gouvernement du Québec ne paient pas de taxes, mais les municipalités, oui.

En 2013, notre ville a reçu une compensation de 358 708 $ du gouvernement pour couvrir une partie de la taxe de vente que nous avions défrayée.

En 2014, les règles du jeu ont changé. Le gouvernement du Québec a cessé de compenser les municipalités, donc perte d'un revenu de 358 708 $, mais a convenu d'exempter les dépenses taxables de 62,8 % de la taxe de vente payable.

Voici le résultat de cette opération pour notre budget d'opération 2014, celui pour lequel nous vous avons taxé en début d'année 2014 :

Perte de revenus	358 708 $
Réduction des dépenses taxables (remboursement partiel de la taxe de vente)	125 418 $
PERTE NETTE	**233 290 $**

Nous avons donc absorbé 233 290 $ en 2014, sans refiler la facture aux contribuables. Cette perte est récurrente, c'est-à-dire qu'on doit y faire face chaque année.

La bonne nouvelle était que le gouvernement allait rembourser 62,8 % de la taxe de vente sur nos futures dépenses d'investissements. Le trou était tellement réel que le gouvernement du Québec a voté une loi pour nous permettre d'emprunter 50 % de la perte. Imaginez, emprunter pour faire l'épicerie.

Le pacte fiscal 2015

Le gouvernement et les unions municipales ont conclu un pacte fiscal pour la seule année 2015. Nous avons été avertis à la dernière minute des conséquences de ce pacte.

Première conséquence : le gouvernement ne respectait plus sa parole de rembourser 62,8 % de la taxe de vente. Le taux de remboursement pour 2015 passe à 50 %.

Deuxième conséquence : le gouvernement diminuait les en-lieux de taxes sur les écoles. Déjà qu'il ne payait pas 100 % des taxes comme chaque contribuable.



Je qualifierais ce pacte de goutte qui fait déborder le vase.

Pris isolément, le changement pour la taxe de vente nous fait perdre environ	30 000 $
et la diminution des compensations pour les écoles	25 000 $
TOTAL	**55 000 $**

Cette somme est peu significative. C'est lorsqu'on additionne les conséquences des changements des deux années qu'il y a problème. D'autant plus que la perte de 2014 ne peut, en 2015, être comblée par un règlement d'emprunt à la hauteur de 50 %. La loi prévoit en effet qu'en plus de rembourser le premier emprunt, la Ville peut, en 2015, emprunter une somme équivalente de 37,5 % de la perte de 2014.

Voici donc la situation dans laquelle nous nous trouvons :

Perte de 2014	233 290 $
Remboursement du premier emprunt	37 730 $
Pacte fiscal 2015	55 000 $
MANQUE À GAGNER EN 2015	**326 020 $**

C'est lorsqu'on combine les effets de 2014 et de 2015 qu'on voit que le contribuable pourrait se retrouver, pour une maison moyenne, avec une augmentation de taxes de 100 $ en 2015, juste en raison de ce jeu de transferts gouvernementaux, sans compter l'inflation.

Après les efforts consentis en 2014 pour ne pas augmenter les taxes, vous comprendrez que le pacte fiscal 2015 est la goutte qui fait déborder le vase.

Oui, nous pouvons amoindrir cette augmentation potentielle par d'autres efforts, mais l'effet combiné des efforts demandés pour 2014 et pour 2015 représente 5,7 % de notre taux de taxes foncières pour une résidence.

Le salaire des employés de la Ville et les régimes de retraite

On casse beaucoup de sucre sur le dos des employés municipaux ces temps-ci, et ce, en raison des régimes de retraite à prestations déterminées qui ont engendré de lourds déficits actuariels et en raison du salaire supposément plus élevé des fonctionnaires municipaux par rapport aux fonctionnaires du Québec.

Tout d'abord, concernant les salaires : pour arriver à des écarts de quelque 30 %, l'Institut de la statistique du Québec recense les salaires de toutes les villes, peu importe leur population. Ainsi, c'est le salaire des grandes villes (Québec, Montréal, Laval, etc.) qui fait augmenter la moyenne salariale. À Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, cet écart n'existe tout simplement pas.

Deuxièmement, **il n'y a pas de régime de retraite à prestations déterminées à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier**, donc pas de déficits actuariels. Nos employés ont un REER collectif autogéré. Lorsque les rendements ne sont pas au rendez-vous, ce sont les employés seuls qui en font les frais et non les contribuables.

Le surplus des municipalités

Dans les deux dernières années, notre ville a généré des surplus annuels équivalant à 0,06 % de ses revenus. C'est très peu, parce que nous ne taxons pas inutilement les contribuables et nous avons une gestion très serrée de nos dépenses.

Comme les villes n'ont pas le droit de faire de déficit, chaque année nous avons un léger surplus. Notre surplus, c'est comme votre compte d'épargne. Votre compte d'épargne, c'est pour faire face aux imprévus, généralement pas pour payer votre épicerie. C'est la même chose ici. Demander aux villes de piger à chaque année dans leur compte d'épargne pour payer l'épicerie (dépenses courantes) ou, pire encore, d'emprunter pour faire l'épicerie est un non-sens. Le gouvernement devrait s'abstenir de donner des leçons de gestion aux villes et ne pas jalouser les surplus qu'elles ont faits au fil des ans en bon gestionnaire.

Voilà la situation, je ne l'ai pas empirée, ni embellie à des fins politiques. Tout simplement, les citoyens ont le droit de savoir où va leur argent, ce n'est qu'une question de transparence élémentaire.

Nous livrerons notre budget 2015 le 17 janvier à 9 h au centre Anne-Hébert et ferons tout en notre possible pour ne pas augmenter indûment le fardeau fiscal de nos contribuables. D'ici là, je vous souhaite à tous une année 2015 qui saura combler vos attentes.

Pierre Dolbec, maire



Isabelle Bernier
Greffière adjointe

QUE SONT « LES FRAIS DE PARCS ET ESPACES VERTS » ? QUELLES SONT LES PERSONNES QUI SONT TOUCHÉES PAR CES FRAIS ?

L'objectif de cette chronique est de vous renseigner sur la notion de « frais de parcs et espaces verts » qui peuvent être exigés par la Ville. Elle permet également de vous expliquer quelles sont les personnes qui sont touchées par lesdits frais ainsi que la façon de les établir. Ainsi, cette chronique permettra de démystifier cette notion qui est peu connue de tous, mais qui existe pourtant dans la plupart des villes.

RÈGLES GÉNÉRALES :

La règle générale est simple; tout propriétaire doit, comme condition préalable à l'approbation d'un plan-projet de lotissement relatif à une opération cadastrale ou d'une demande de permis de construction relatif à la mise en place d'un nouveau bâtiment principal sur un immeuble dont l'immatriculation à titre de lot distinct n'a pas fait l'objet de la délivrance d'un permis de lotissement en raison du fait qu'elle a résulté de la rénovation cadastrale, verser des frais de parcs et espaces verts à la Ville, aux fins de favoriser l'établissement, le maintien et l'amélioration de parcs ou de terrains de jeux ou la préservation d'espaces naturels. Cette exigence est établie dans les règlements de zonage et de lotissement en vigueur sur le territoire de la Ville.

Le conseil peut, par ordonnance, exiger ces frais en une **somme** correspondant à 10 % de la valeur du site (c.-à-d. le terrain compris dans le plan-projet de lotissement). Il peut cependant, par ordonnance, exiger de tout propriétaire au lieu d'une somme d'argent, la **cession d'une superficie** correspondante à 10 % de la superficie du site compris dans le plan-projet de lotissement et situé dans un endroit qui, de l'avis du conseil municipal, convient à l'établissement, au maintien ou à l'amélioration de parcs ou de terrains de jeux ou à la préservation d'espaces naturels. Finalement, il peut encore, par ordonnance, exiger de tout propriétaire **une partie en terrain et une partie en argent**. Dans ce cas, le total de la valeur du terrain devant être cédé et la somme versée doivent correspondre à 10 % de la valeur du site.

CAS D'EXCEPTION :

Quelques cas d'exceptions existent toutefois. En effet, les frais de parcs et espaces verts ne sont pas applicables lorsque l'opération cadastrale :

1. a pour but d'augmenter la superficie d'un terrain sur lequel il y a déjà un bâtiment principal, à la condition que cette superficie additionnelle ne soit pas supérieure à celle requise par le présent règlement pour les usages permis dans la zone concernée;
2. implique l'ouverture ou le prolongement d'une rue;

CHRONIQUE ADMINISTRATIVE

QUE SONT « LES FRAIS DE PARCS ET ESPACES VERTS » ? QUELLES SONT LES PERSONNES QUI SONT TOUCHÉES PAR CES FRAIS ? -SUITE-

3. concerne une annulation, une correction ou un remplacement de numéros de lots n'entraînant aucune augmentation du nombre de lots;
4. a pour objet de régulariser des titres;
5. concerne un terrain à l'égard duquel les dispositions des alinéas précédents ou d'un règlement antérieur ont déjà été appliquées (c.-à-d. un terrain sur lequel les frais de parcs et espaces verts ont déjà été appliqués);
6. est rendue nécessaire par suite de l'exercice d'un droit d'expropriation;
7. concerne des parties de terrains destinées à être cédées à la Municipalité pour des fins de rue ou pour toutes autres fins municipales;
8. concerne une rue ou un sentier piétonnier;
9. a pour objet une partie de terrain que la Municipalité possède ou projette d'acquérir;
10. lorsque l'opération cadastrale est rendue nécessaire pour une déclaration en copropriété d'un bâtiment.

Ainsi, si votre situation est l'une de celles qui sont ci-dessus, vous n'avez pas à payer de frais de parcs et espaces verts à la Ville. Informez-vous auprès de l'un des inspecteurs du service de l'urbanisme de la Ville.

RÈGLES DE CALCUL DE LA VALEUR DE VOTRE SITE :

La valeur du terrain devant être cédé ou du site est considérée à la date de réception par la Ville du plan relatif à l'opération cadastrale. Cette valeur est établie, aux frais du propriétaire, par un évaluateur agréé mandaté par la Ville.

Par contre, si un terrain, y compris le site, dont la valeur doit être établie, constitue une unité d'évaluation dont la valeur est distinctement inscrite au rôle d'évaluation foncière de la Ville, sa valeur correspond à la valeur inscrite au rôle d'évaluation pour le terrain compris dans le plan multiplié par le facteur établi pour le rôle en vertu de l'article 264 de la *Loi sur la fiscalité immobilière* (L.R.Q. chapitre F-2.1).

J'espère que cette chronique vous a éclairé davantage. Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi par téléphone au 418 875-2758, poste 105, ou par courriel à isabelle.bernier@villescjc.com.

La greffière adjointe,

Me Isabelle Bernier, avocate

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SAINTE-CATHERINE

Les débuts de l'année 2015 verront naître une société d'histoire à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Un petit groupe de personnes intéressées s'impliquent activement à la création de cette société à but non lucratif. En résumé, cette dernière aura pour but de mettre en évidence l'histoire et le potentiel patrimonial de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Demande de charte, définition du but et des objectifs, élaboration de projets, demandes d'aide financière, telles sont les actions entreprises jusqu'à maintenant. Déjà des réalisations : Trois articles parus dans les derniers *Catherinois* sont issus de ce petit groupe.

Finir de mettre sur pied cette société et documenter les sujets qui suivent sont parmi les objectifs à atteindre pour 2015-2016.

Sujets à sélectionner et à élaborer en 2015-2016, à la suite d'une tempête d'idées :

– expliquer l'origine du nom Sainte-Catherine
– soirées du temps des fêtes
– les croix de chemin
– faire boucherie
– les corvées
– la drave
– le Mardi gras
– des histoires de chasse et de pêche
– les écoles de rang
– les fours à charbon de bois
– les thèmes agricoles
– le temps des sucres
– l'exploitation forestière
– le bois de chauffage
– l'évolution du patrimoine religieux
– etc.

Vous êtes intéressés par d'autres sujets ou par ceux déjà énumérés, vous possédez des informations, des souvenirs, des photos, des anecdotes, du vécu pour ces sujets?

C'est donc une invitation à nous en faire part et/ou à participer à des rencontres qui y seront reliées. Le but de cette cueillette de renseignements est de documenter ces sujets, en créant une banque d'informations avant qu'ils ne tombent complètement dans l'oubli. Cette documentation pourra donner naissance à des articles dans *Le Catherinois*, à des expositions, à faire partie des archives, etc.

Oui! C'est bien un bâtiment de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier : la majorité des personnes pensent en la voyant que c'est une petite chapelle, mais c'est une école de rang!

Pourquoi est-ce un bâtiment à valeur patrimoniale? Extérieurement, il a peu changé, il représente le modèle des écoles de rang construit aux environs des années 1900, sous la supervision du département de l'instruction publique. Bien que les modèles aient changé, dans le temps, ces écoles de rang ont existé au Québec jusqu'à la fin des années 50 et au début des années 60.

Pour Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, et plus précisément pour les résidents de la route de Saint-Denys-Garneau, il représente leur école sur une période d'une cinquante d'années, probablement. C'est donc un bâtiment qui a été important pour eux. Oh! Si ces murs pouvaient parler, ils témoigneraient du vécu de ceux et celles qui l'ont fréquenté; que de souvenirs, d'histoires, d'anecdotes et de labeurs, ils rappelleraient.

Afin d'en apprendre le plus possible, j'organise une rencontre des personnes qui ont fréquenté cette école de rang et/ou les autres écoles de rang de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Les personnes qui habitent les écoles transformées et celles qui s'intéressent à ce sujet sont également les bienvenues.

Cette rencontre aura lieu le 20 janvier, au centre socioculturel Anne-Hébert.

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SAINTE-CATHERINE

Afin de bien organiser cette rencontre, nous aimerions que vous vous inscriviez auprès de Denis Blanchet en composant le 418 875-4242 ou auprès de Monique Dussault au 418 875-2522. Nous avons bien hâte de vous rencontrer.

En terminant, nous tenons à remercier une personne qui a fait un geste de pionnier en faisant le don des premiers documents d'archives à la Société d'histoire. Cette personne veut cependant demeurer anonyme.

Source : Denis Blanchet,
Société d'histoire de Sainte-Catherine

Crédit photo : Denis Blanchet, un essai et ce fut une surprise au développement.

Les membres fondateurs vous souhaitent une bonne et heureuse année et bienvenue dans la société!

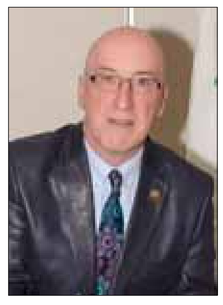
Conrad Beaumont, Philippe Bertrand, Denis Blanchet,
Nathalie Caron, Monique Dussault
et Anthony Savard-Goguen



NOS ÉLUS Y ÉTAIENT

Le 19 novembre, monsieur le conseiller Yves-J. Grenier a participé à l'assemblée générale annuelle de la câblodistribution au centre socioculturel Anne-Hébert.
Le 25 novembre, monsieur le conseiller Claude Phaneuf était présent au conseil exécutif de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC).
Le 26 novembre, monsieur le conseiller et maire suppléant Yves-J. Grenier a représenté la Municipalité et a participé à la réunion du conseil des maires de la MRC.
Le 27 novembre, monsieur le conseiller Claude Phaneuf et monsieur le conseiller Yves-J. Grenier étaient présents au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation (OMH).
Le 29 novembre, monsieur le maire Pierre Dolbec et madame la conseillère Nathalie Laprade ont visité l'Expo-cadeaux de la Corporation des artistes et artisans de la Jacques-Cartier (CAAJC).
Le 30 novembre, monsieur le conseiller Yves-J. Grenier a visité l'Expo-cadeaux 2014 au centre socioculturel Anne-Hébert.
Le 2 décembre, monsieur le conseiller Claude Phaneuf était présent au conseil d'administration de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC).
Le 2 décembre, madame la conseillère Nathalie Laprade était présente à la soirée de Noël des bénévoles de Popote et Multi-services.
Le 3 décembre, monsieur le conseiller Yves-J. Grenier a participé au conseil d'établissement de l'école institutionnelle Jacques-Cartier/Saint-Denys-Garneau.
Le 3 décembre, madame la conseillère Nathalie Laprade était présente au conseil d'établissement de l'école primaire des Explorateurs.
Le 7 décembre, monsieur le conseiller Claude Phaneuf et monsieur le conseiller Yves-J. Grenier étaient présents à la rencontre de Noël des membres du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation (OMH). Madame la conseillère Nathalie Laprade y était à titre d'invitée.
Le 7 décembre, monsieur le conseiller Yves-J. Grenier était l'un des nombreux bénévoles à parcourir les rues de la municipalité pour recueillir les dons des gens dans le cadre de la Guignolée.
Le 11 décembre, monsieur le conseiller Claude Phaneuf et madame la conseillère Nathalie Laprade étaient présents au souper des Fêtes de la MRC de La Jacques-Cartier.
Le 12 décembre, monsieur le maire Pierre Dolbec et monsieur le conseiller Yves-J. Grenier ont participé à la rencontre des Fêtes du Comité des bénévoles de la bibliothèque Anne-Hébert. Certains anniversaires de bénévolat y ont été soulignés dont un 25e pour deux personnes.
Le 13 décembre, monsieur le conseiller Claude Phaneuf était présent à la rencontre des Fêtes des employés de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC).
Le 14 décembre, monsieur le maire Pierre Dolbec, ainsi que trois conseillers, monsieur Claude Phaneuf, monsieur Yves-J. Grenier et madame Nathalie Laprade étaient présents au souper de Noël de l'âge d'or de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.





Les propos de Claude Phaneuf
District numéro 1

Bonjour à tous et à toutes,

En ce début d'année … ***je sais pas si vous allez me « crère »!***



Vous avez certainement déjà remarqué la présence de détritus le long de routes collectrices dans le district 1 (Route Duchesnay, la route St-Denys-Garneau, La Grande Ligne et Tour-du-lac-Sud) et sans doute aussi sur d'autres routes dans d'autres districts.

Ce qui fait que mon propos est transférable.

En prenant mes marches le long d'une de ces routes, j'ai l'habitude de ramasser les cannettes, bouteilles et résidus non compostables (mais transportables!) et de mettre ça aux vidanges, au recyclage ou à la consigne à mon retour. Jusque-là, vous pouvez dire que je suis fou. Un petit sac chaque fois, ça fait beaucoup de résidus. Je peux vous dire que je ne suis pas le seul à faire ça. **Un proverbe chinois disait que *« si chacun nettoyait devant sa porte, la ville serait propre ».*** La Ville n'est pas sale, mais en jetant des déchets par la fenêtre de l'auto, on y contribue. Et ce que je ramasse, c'est plus souvent qu'autrement des cannettes de bière. Une bière pour la route !!!

Ce qui me ramène au début de l'article : ***je sais pas si vous allez me « crère ».*** En novembre dernier, je faisais donc ma marche et j'ai ramassé une douzaine de cannettes ou de bouteilles, des gobelets de carton ciré et des paquets de cigarettes sur une longueur d'environ 300 mètres de route. Une des cannettes avait une odeur nauséabonde et un poids supérieur à la norme. Bon, ça fait longtemps qu'elle était là? Ça sent son utilisateur délinquant? En rinçant ladite cannette au retour pour la mettre au recyclage, j'ai vu une petite queue sortir de l'ouverture… une petite musaraigne morte. Puis, en rinçant à nouveau, j'ai vu une autre petite queue… la sœur de l'autre. Il y avait encore du poids… cette fois, c'est la maman musaraigne qui en est sortie. Elles étaient toutes mortes, il va sans dire, ce qui explique l'odeur. Une maman musaraigne en gestation est entrée dans la cannette, attirée par les insectes qui s'y trouvaient. Elle n'a pas pu ressortir et y a mis bas deux petits, qui sont tous morts dans leur piège.



Les musaraignes mangent des insectes souvent nuisibles; elles sont aussi mangées par les renards et les oiseaux de proie dans un équilibre naturel bien établi.

Une cannette, une bouteille, des gobelets de carton ciré, ça ne devrait pas faire partie du paysage. C'est de la pollution et ça ne fond pas avec la neige.

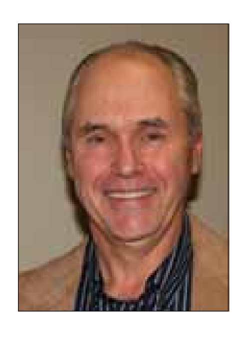
(Photos prises sur la toile – auteurs inconnus).

Les jeter par la fenêtre de l'auto, c'est un manque de civisme et une atteinte à la nature. Je croyais qu'une bière pour la route, c'était passé de « mode ». Force est de constater que non! Je sais que ce n'est pas vous qui avez ce comportement… mais quelques-uns l'ont.

Gardons notre ville propre en jetant nos déchets au retour à la maison!

En ce début 2015, je vous souhaite une bonne et heureuse année,
du bonheur au quotidien dans un environnement à notre image ❤.

Claude Phaneuf
conseiller.district1@villescjc.com



Le mot de Yves-J., district numéro 3

Bonjour à tous!

Joyeux 101e anniversaire de naissance

L'année dernière, Le Catherinois de janvier 2014 soulignait le 100e anniversaire de *madame Marie-Louise Beaulieu (née Heppell)*. Elle demeure à la Résidence Jolicoeur. J'ai le plaisir de récidiver cette année :

Joyeux* 101e *anniversaire Mme Beaulieu!
Je vous souhaite la santé et plein de belles lectures…

École institutionnelle Jacques-Cartier/Saint-Denys-Garneau

Comme annoncé en décembre dernier, voici le premier texte sur le conseil d'établissement de nos écoles.

Je rappelle que je traiterai uniquement du C.É. des écoles assurant l'enseignement du préscolaire et/ou du primaire et/ou du premier cycle du secondaire, puisqu'il y a des différences pour celles assurant le second cycle du secondaire ou des cours de niveau professionnel.

La composition du C.É., 1re partie

« Est institué, dans chaque école, un conseil d'établissement…» (Loi sur l'instruction publique, article 42).

Le C.É. sera composé d'au plus 20 membres répartis comme suit :

- au moins 4 parents d'élèves fréquentant l'école et non membres du personnel
- au moins 4 membres du personnel (dont au moins 2 enseignants)
- 1 membre du personnel du service de garde (s'il existe)
- 2 représentants de la communauté (qui n'ont pas droit de vote).

Les parents, les membres du personnel et du service de garde sont élus par leurs pairs lors d'assemblées. Pour les membres du personnel, en plus des enseignants, *si les personnes concernées en décident ainsi*, il y aura au moins un membre du personnel professionnel non enseignant et au moins un membre du personnel de soutien.

C'est la Commission scolaire qui détermine, après consultation de chaque groupe, le nombre de parents et de membres du personnel. Chaque groupe aura un nombre total **égal** de représentants.

Sources : Loi sur l'instruction publique
Fédération des comités de parents du Québec, Le conseil d'établissement par François Paquet

Je profite de cette première communication de l'année 2015 pour souhaiter à tous mes concitoyens :

Une année pleine de belles surprises et surtout la SANTÉ à chaque jour de 2015.

Vous désirez réagir à mes propos ou en aborder de nouveaux, alors écrivez-moi à : **conseiller.district3@villescjc.com**.

Si vous n'avez pas accès à Internet, communiquez avec la réceptionniste de la mairie au 418 875-2758; elle me fera parvenir vos coordonnées et je vous contacterai en milieu de semaine, soit un mardi, un mercredi ou un jeudi.

Alors sortez votre clavier et écrivez-moi,

Yves-J. Grenier
Yves-J. Grenier,
conseiller district 3



Nathalie Laprade
Conseillère district numéro 4

Bonjour à vous tous,

Tout d'abord, permettez-moi de venir vous souhaiter une très Bonne et Heureuse Année 2015. Que celle-ci vous apporte, joie, bonheur, santé et prospérité.

Premièrement, vous savez que nous avons un organisme qui s'appelle le Comité d'orientation et de dépannage et que c'est eux qui s'occupent de la Guignolée en décembre. Je tenais aussi à vous informer qu'ils s'occupent, tous les troisièmes vendredis de chaque mois, à préparer des boîtes de nourriture pour les plus démunis de notre municipalité et que vous pouvez continuer à les aider en apportant des denrées non périssables ou, comme moi, des desserts. Si vous êtes intéressés, veuillez contacter monsieur Pierre Plamondon au 418 875-1789 pour obtenir toutes les informations.

Deuxièmement, j'ai assisté à la soirée de Noël des bénévoles de Popotes Multi-Services et ils ont toujours besoin de bénévoles afin de les aider, soit à la livraison de repas à domicile, soit à faire le service de transport pour les rendez-vous médicaux ou à faire des visites d'amitié aux personnes seules.

Vous pouvez contacter ce service aux coordonnées ci-dessous :

Popote et Multi-Services
4855, Route Ste-Geneviève, bureau 355
Québec, G2B 4W3
Téléphone : 418 845-3081

Quoi de mieux que de continuer à aider les autres en ce début d'année ?

Un de mes souhaits en 2015, c'est de continuer à bien vous représenter et rester toujours à l'écoute de vos besoins, donc :

N'hésitez pas à communiquer avec moi à l'adresse courriel suivante : conseiller.district4@villescjc.com ou à laisser un message au 418 875-2758. Je communiquerai avec vous dans les plus brefs délais.

Nathalie Laprade,
conseillère district numéro 4

Voici un résumé des résolutions les plus importantes ou d'intérêt public adoptées par le conseil municipal lors des séances tenues les 24 novembre et 8 décembre 2014. Le livre des procès-verbaux des séances du conseil peut être consulté à la mairie, 1 rue Rouleau, durant les heures normales de bureau.

On peut également en obtenir copie moyennant la somme de 0,37 $ la page.

Les procès-verbaux des séances du conseil peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la Ville au < www.villescjc.com >.

SÉANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2014

Résolution 604-2014
Autorisation donnée à monsieur le maire Pierre Dolbec et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier à signer le contrat d'une vidéothèque de type municipale avec Maestrovision d'une durée de deux ans afin de diffuser les séances du conseil de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Résolution 610-2014
Autorisation donnée à monsieur le maire Pierre Dolbec et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier à signer le projet d'option de servitude préparé par Me Mario Boilard, notaire, pour l'enregistrement d'une servitude sur une partie des lots 4 600 059, 4 811 026 et 4 783 689. Cette option de servitude sera signée avec les compagnies Gestag inc. et GRV inc. et permettra le raccordement des conduites d'aqueduc et d'égout de la nouvelle rue aux réseaux de la route de Fossambault.

Résolution 613-2014
Autorisation donnée pour l'application de l'an deux du contrat avec Pyromax pour la fourniture du spectacle pyrotechnique pour la Fête nationale 2015 pour un montant de 10 400 $, taxes incluses.

Résolution 619-2014
Le pacte fiscal que l'UMQ a signé avec le gouvernement du Québec, combiné aux modalités sur le remboursement de la taxe de vente qui nous ont été imposés l'an dernier, représentent pour notre ville un manque à gagner de près de 400 000 $, plus exactement 3,4 % du budget total de nos revenus ou 4 % de nos dépenses d'opération.

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier s'est classée très avantageusement au niveau du contrôle de ses dépenses par l'école des HEC pour l'exercice 2012 et l'an passé elle a absorbé, de peine et de misère, le manque à gagner au sujet de la TVQ, sans en faire subir les conséquences à ses contribuables.

En gérant ainsi, de façon très serrée, la marge de manœuvre de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est maintenant presque inexistante, surtout avec l'annonce à la dernière minute de la signature de ce prétendu pacte fiscal.

La Ville vient de recevoir le renouvellement d'adhésion de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et décide de ne pas renouveler son adhésion pour l'exercice 2015.

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2014

Résolution 630-2014
Acceptation de la demande du CLD afin que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier contribue à l'étude d'architecture paysagère pour la traversée de la Jacques-Cartier pour un montant de 4 022 $.

Résolution 631-2014
Octroi du contrat à Groupe JD de Boischatel pour la fourniture d'une camionnette 4 x 4 neuve de l'année 2015 comportant le groupe services spéciaux au montant de 32 060 $, plus taxes, ce qui représente 33 560 $, plus taxes, moins le montant reçu pour l'échange du Ford Escape.



Résolution 632-2014
Demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Pierre Moreau, et au ministre des Transports, monsieur Robert Poëti, de revoir les priorités d'aide en matière de réseaux cyclables, de manière à favoriser l'entretien des réseaux déjà en place sur le territoire de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Résolution 638-2014
Octroi d'un mandat à GPLC inc. au montant de 3 600 $, plus taxes, pour effectuer un relevé d'arpentage de la section visée par les travaux de réfection d'un tronçon de la route des Érables.

Octroi d'un mandat à Laboratoires d'expertises de Québec Ltée pour la fourniture des services professionnels en géotechnique pour ces travaux. Il s'agit d'un mandat à tarif horaire dont le budget est évalué à 3 000 $, plus taxes.

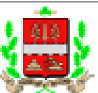
Octroi d'un mandat à Génio, experts-conseils, pour la conception préliminaire des travaux à réaliser et la production d'une estimation des coûts détaillée. Le coût du mandat est établi à 10 500 $, plus taxes.

Résolution 642-2014
Autorisation donnée pour inscrire la Ville à l'application « Voilà » produite par PG Solutions. L'inscription à ladite application est gratuite et elle permettra aux citoyens de faire des requêtes à même leur téléphone intelligent.

Résolution 644-2014
Octroi d'un contrat de 51 977,60 $ à Capital Propane inc. pour la fourniture de gaz propane pour une période de deux ans.

Résolution 647-2014
Approbation des prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour l'année financière 2015, qui comportent des revenus de 85 701 $ et des dépenses de 129 299 $, laissant un déficit d'opération de 43 598 $ défrayé à 10 % par la Ville et à 90 % par la Société d'habitation du Québec.

Résolution 654-2014
Acceptation définitive des travaux de construction du projet de prolongement de la rue Désiré-Juneau et autorisation donnée de versement du paiement numéro 4 à PAX Excavation inc. au montant de 56 151,02 $. Ce montant tient compte du paiement des travaux réalisés depuis le dernier décompte (éclairage de rues), de la libération de la retenue contractuelle de 10 % et de l'ajout des taxes brutes.



AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné à tous les citoyens et citoyennes de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier :

QUE le conseil, à sa séance du 8 décembre 2014, a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT N° 1266-2014
POURVOYANT LA CITATION DU SITE PATRIMONIAL DU MANOIR SEIGNEURIAL JUCHEREAU-DUCHESNAY**

QUE ledit règlement est entré en vigueur selon la loi, soit le 28 août 2014 (date de la transmission de l'avis spécial au propriétaire du site patrimonial).

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Fait à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ce 12e jour de décembre 2014.

La greffière adjointe,

Me Isabelle Bernier, avocate



AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les citoyens et citoyennes de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier :

QUE le conseil, à sa séance du 8 décembre 2014, a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT N° 1270-2014 RELATIF À LA CANALISATION DE FOSSÉS OU À L'INSTALLATION DE PONCEAUX DANS LES EMPRISES DE RUE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

QUE ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Fait à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ce 15e jour de décembre 2014.

La greffière adjointe,

Me Isabelle Bernier, avocate



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES CONCERNÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO APR-1275-2014 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1259-2014 DE FAÇON À : MODIFIER L'USAGE « CG : RESTAURANT/BAR » DANS LA ZONE 64-C

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier:

QUE le conseil, lors de l'assemblée régulière tenue le 8 décembre 2014, a adopté le projet de règlement identifié ci-dessus;

QUE l'objet de ce projet de règlement est d'autoriser l'usage spécifiquement autorisé « restaurant/bar » dans la zone « 64-C »;

QUE le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et concerne la zone 64-C (voir illustration);

QUE le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, situé au 1 rue Rouleau, aux heures normales de bureau;

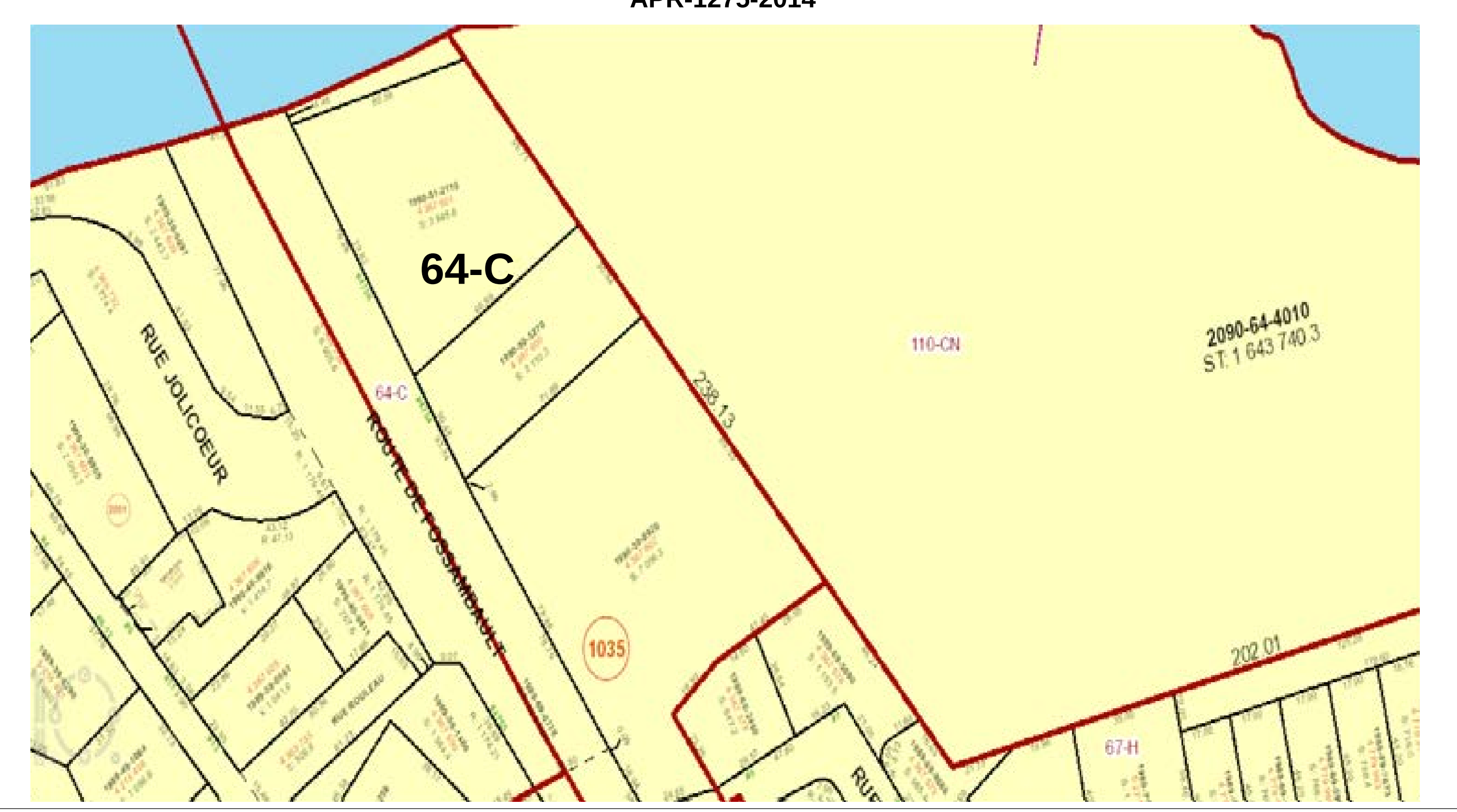
QU'une consultation publique sur ce projet de règlement aura lieu à la salle Kamouraska du centre socioculturel Anne-Hébert **le lundi 26 janvier 2015 à 19 h 30**, au cours de laquelle seront expliqués le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette assemblée.

Fait à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ce 15e jour de décembre 2014.

La greffière adjointe,

Me Isabelle Bernier, avocate

SECTEUR CONCERNÉ
APR-1275-2014



RAPPEL CONCERNANT L'HIVER !

Quiconque jette de la neige sur les trottoirs et/ou dans les rues de la municipalité commet une infraction.

(règlement numéro 893-2003).





Du 1er novembre au 15 avril,

le stationnement de tout véhicule routier est prohibé **sur les chemins publics et dans les stationnements appartenant à la Ville entre 23 h et 7 h**.

Il est aussi interdit **à toute heure du jour**, durant cette même période, de laisser tout véhicule stationné ou immobilisé sur le chemin public, **durant les opérations de déneigement**.

(règlement numéro 891-2003).

DÉNEIGEMENT



Numéros de téléphone importants

- **Déneigement des routes régionales** - ministère des Transports
  - Route de Fossambault (de la route Grand-Capsa à la rue Gingras)
  - Rue Gingras
  - Route Duchesnay
  - Route de la Jacques-Cartier
  - La Grande-Ligne
- **Renseignements généraux ou plaintes**
  1 888-355-0511 ou 511
  ou **www.inforoutiere.qc.ca**
- **Déneigement routes collectrices et locales**
  418 875-0911



BOÎTES AUX LETTRES

Protégez bien les boîtes aux lettres.

Elles sont souvent placées dans l'emprise de la rue.

MISE EN GARDE CONTRE LA FAUSSE REPRÉSENTATION INSPECTION ET VENTE D'EXTINCTEURS PORTATIFS DE PORTE EN PORTE



Le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier invite les citoyens à la vigilance s'ils sont sollicités par des entreprises spécialisées dans l'inspection, la vente et la réparation d'extincteurs portatifs.

Le Service de protection contre les incendies n'a pas autorisé ces compagnies à vendre du matériel en son nom ni à représenter les villes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac et Lac-St-Joseph pour la vente ou la réparation de matériel, comme peuvent le laisser croire certaines de ces entreprises lors de la sollicitation.

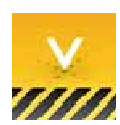
Normes pour les extincteurs

Pour les extincteurs portatifs à poudre, la norme NFPA10 rappelle que la maintenance de ceux-ci, soit l'inspection du mécanisme interne et au besoin le changement de la poudre, doit se faire aux six ans.

Par ailleurs, l'achat d'extincteurs portatifs pour les résidences est facultatif. Seuls les édifices régis par différents règlements spécifiques ont des obligations à cet égard.



VOILÀ!



UNE NOUVELLE FAÇON DE COMMUNIQUER AVEC LA VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

C'est avec une immense fierté que la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier lance aujourd'hui une nouvelle application pour ses citoyens : **Voilà!** Cette nouvelle application permet à nos citoyens de signaler un problème non urgent dans la municipalité. Que ce soit un nid-de-poule, un lampadaire brisé ou un graffiti, Voilà! permet au citoyen de participer à la résolution de problème dans sa municipalité. L'application est maintenant disponible sur Apple Store et Google Play et permet de localiser, photographier et signaler un problème d'une façon instantanée.

Cette simple application permet donc aux citoyens d'améliorer leur environnement et leur communauté en communiquant directement nous. Plus il y a de signalements, plus nous recevrons des notifications et pourrons prioriser le bon de travail et la réparation des problèmes le plus rapidement possible.

À l'aide de la géolocalisation, le citoyen peut cibler un bris ou simplement inscrire une adresse civique à proximité du problème. Ensuite, le citoyen doit sélectionner la nature du problème, ajouter une description et prendre une photo. Finalement, **Voilà!** achemine la demande à la municipalité. Le citoyen peut même se promener partout au Québec et utiliser Voilà! peu importe la municipalité où il se trouve.

Que ce soit un problème d'égout, un panneau de signalisation brisé ou autre situation, aidez-nous à répertorier les problèmes afin que nous puissions prioriser nos interventions. Plus il y a d'utilisateurs de **Voilà!**, plus notre communauté sera prise en main.

Pour plus d'informations : visitez www.appvoila.com et vous saurez tout sur l'application **Voilà!.** L'application est disponible gratuitement au Québec pour les utilisateurs iOS et Android.





L'HIVER, EN CAS D'INCENDIE, DES SORTIES BIEN DÉNEIGÉES PEUVENT VOUS SAUVER LA VIE

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. Cependant, en hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation.



Pour faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie, voici des conseils de sécurité spécifiques à l'hiver et d'autres, plus généraux, applicables en tout temps.

Conseils de sécurité pour les sorties

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse.
- Mettez une pile neuve dans chaque avertisseur dès que vous emménagez (sauf pour les avertisseurs à pile au lithium).
- Prévoyez une autre sortie de secours que les portes principales, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée en tout temps.
- Assurez-vous que les fenêtres sont non seulement déneigées, mais aussi dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation.
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les pelles, la souffleuse, les meubles de patio rangés pour l'hiver.
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible des pompiers dès leur arrivée.



Autres conseils de sécurité pour faciliter l'évacuation

- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple les corridors et les escaliers, sont dégagées en tout temps d'objets encombrants, comme les jouets, les chaussures ou les sacs d'école ou de sport.
- Faites en sorte que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours soient accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder en utilisant, par exemple, un banc, une chaise ou tout autre meuble.
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.
- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. S'ils sont défectueux ou qu'ils ont été installés il y a plus de 10 ans, remplacez-les.



Isabelle Couture
Membre du comité de prévention

Source : ministère de la Sécurité publique



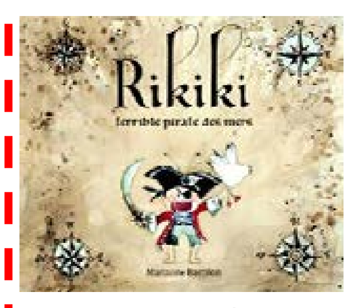
22, rue Louis-Jolliet
Tél. : 418 875-2758 poste 351

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE		
	Ouverture	**Fermeture**
Mardi	9 h	11 h
	13 h	16 h 30
	19 h	21 h
Jeudi	9 h	11 h
	13 h	16 h 30
	19 h	21 h
Vendredi	13 h	16 h 30
	19 h	21 h
Samedi	9 h	12 h

HEURE DU CONTE EN PYJAMA

Lilas a une belle histoire à raconter aux enfants de 3 à 5 ans :

Rikiki, terrible pirate des mers



Fils d'un couple de pirates redoutés à travers les mers du monde entier, Rikiki est appelé à un grand destin de boucanier. En attendant, il lui faut prendre le temps de grandir, et Rikiki est tout sauf patient…

Mets ton pyjama, apporte ta doudou et ton toutou et viens t'amuser avec nous!

Quand : le 19 janvier 2015 à 19 h
Thème : Pirate, patience

SVP, veuillez réserver votre place au 418 875-2758 (poste 351) **avant le 16 janvier**

EXPOSITION
Du 13 janvier au 7 mars 2015

Rosanne Leclerc
Artiste peintre



J'aime la couleur. C'est ce qui m'attire dans la peinture. J'ai commencé par la couture. Le matériel me parlait. Je confectionnais mes vêtements à partir de mes créations différentes du marché. J'aime la vie. Je suis comme une rivière qui se faufile aussi loin que possible pour nourrir la terre. J'ai une soif d'apprendre et de répandre, pour que toujours plus de savoir se transmettre, que la vie se propage. Mon côté positif me pousse à aider ceux et celles qui croisent ma route.

Pour moi, la peinture est un accès à la couleur. Elle peut représenter la joie, la quiétude, les projets, les réalisations et toutes sortes d'émotions du point de vue de l'artiste, mais aussi du visiteur. J'aime regarder la vie sur les murs et cela m'amène à un état de bien-être. L'acrylique m'attire pour les possibilités de techniques mixtes, me surprend par sa différence et aussi son extravagance. Faire rêver et nous amener plus loin. Créer le beau pour laisser libre cours à la pensée, au voyage et à l'imaginaire. J'aime la couleur et j'aime la vie, c'est ce que je veux transposer sur mes toiles.

PASSIONNÉS RECHERCHÉS!!!

Vous avez une passion et vous voulez la partager?

Que vous soyez collectionneur, artiste ou même un voyageur, la Bibliothèque est à la recherche de conférenciers amateurs pour monter un projet d'ateliers découverte.

Pour information, contactez madame Geneviève Roger au 418 875-2758, poste 351.





DES BÉNÉVOLES HONORÉES À LA BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT

Depuis maintenant 28 ans, le dévouement remarquable des bénévoles de la bibliothèque Anne-Hébert permet d'offrir aux citoyens un service de qualité sous le signe de la bonne humeur.



Lors de la fête annuelle des bénévoles, le 12 décembre dernier, 5 bénévoles ont été honorées pour leur engagement.

Il s'agit de mesdames Céline Roy Lefebvre et Dorothée Boilard, qui ont atteint 10 ans de bénévolat, madame Mylène Drolet pour 15 ans de bénévolat et mesdames Georgette Moisan et Claudette Vallières pour 25 ans de bénévolat.

Félicitations à chacune d'elles et merci pour leur générosité, leur assiduité et leur passion.

Le Catherinois

Contact : Marie-Josée Langlois

Téléphone : 418 875-2758

Courriel : marie-josee.langlois@villescjc.com

Site Internet : www.villescjc.com

Date de tombée : Le **15** du mois précédant la parution

NOUVEAUTÉS

**Il est possible qu'en début de mois ces documents soient encore en traitement.
Nous sommes désolés de cet inconvénient.**

ROMANS ADULTES
Assassine, *Caroline Barré*
Chercher Sam, *Sophie Bienvenu*
Chroniques de Ville-Marie t.1 : Et vogue la galère : 1659-1663, *Josée Mongeau*
Chroniques de Ville-Marie t.2 : À la guerre comme à la guerre : 1665-1667, *Josée Mongeau*
Confessions d'une célibataire t.3 : Repentie, *Mélanie Beaubien ; Julie Normandin*
Juste une mauvaise action, *Elizabeth George*
Kobra, *Deon Meyer*
La déesse des mouches à feu, *Geneviève Pettersen*
La vie sur Mars, *Marie-Sissi Labrèche*
L'attirance des contraires, *Adele Parks*
Le fou et l'assassin t.1, *Robin Hobb*
Le jour où les zombies ont dévoré le Père-Noël, *S.G. Browne*
Le secret du Graal, *Glenn Cooper*
L'épée de vérité t.14 : Le crépuscule des prophéties*, Terry Goodkind*
Les années de plomb t.4 : Amours de guerre, *Jean-Pierre Charland*
Les gardiens de la lumière t.3 : Au fils des jours, *Michel Langlois*
Les héritiers du fleuve t.4 : 1931-1934, *Louise Tremblay-D'Essiambre*
Liées par le sang, *Marie-Josée Poisson*
L'Oiseleur, *Max Bentow*
Quand vient la nuit, *Dennis Lehane*
Un voisinage comme les autres t.3 : Un automne sucré-salé, *Rosette Laberge*
Une autre histoire de famille t.1: Enfance, quand tu nous tiens!, *Claudie Durand*

DOCUMENTAIRES ADULTES
100 jours pour le bonheur, *Caroline Proulx*
101 jeux de fête pour tous, *Micheline Nadeau*



Avis de décès t.2 : Le croque-mort s'expose, *Daniel Naud*
Ce dont je suis certaine, *Oprah Winfrey*
Esprit d'abord, humain ensuite, *Jean Casault*
Famille d'accueil, famille de cœur, *Kathy Harrison*
Guide pratique des mamans débutantes, *Anne Bacus*
J'ai survécu au débarquement, *Marilou Doyon ; Martine Doyon ; Germain Nault*
La jeune millionnaire, *Éliane Gamache Latourelle ; Marc Fisher*
La mort n'est qu'un masque temporaire entre deux visages, *Jean Casault*
Me feriez-vous une place? : Les enfants en famille d'accueil : mieux les comprendre pour mieux les accueillir, *Marc Paquin*
Mes cours prénataux : Tout sur la grossesse, l'accouchement et le retour à la maison, *Marie Fortier*
Tueurs en série : Les 100 meurtriers les plus célèbres de tous les temps, *Collectif*
Wild, *Cheryl Strayed*

BANDES DESSINÉES ADULTE
A game of thrones : Le trône de fer : tome 1 à 4, *Daniel Abraham ; Tommy Patterson*
Château Bordeaux t.5 : Le classement, *Corbeyran ; Espé*
Walking Dead : tome 1 à 20, *Robert Kirkman*

ROMANS JEUNES
C'est la faute à Félix Riopel t.5, *Luc Gélinas*
La plus grosse poutine du monde, *Andrée Poulin*
Le royaume des fées t.1, *Victoria Hanley*
Le royaume des fées t.2 : Le défi de Zaria, *Victoria Hanley*

DOCUMENTAIRES JEUNES
Dessus dessous, La nature, *Anne-Sophie Baumann*
Devine d'où vient le mot Internet, *Géraldine Smith*
Fruits, fleurs, légumes et petites bêtes, *François Delebecque*
Inventaire illustré des records de la nature, *Virginie Aladjidi*
Jouer aux échecs c'est facile!, *Sabrina Chevannes*
La forêt vierge, *Richard C. Vogt*
La grenouille, *Jean-Pierre Demeulemeester*
La santé, *Muriel Zürcher*
La toute première photo et l'inventeur de la photographie, *Thibaud Guyon*
Le feu, *Jack Delaroche*
Le système solaire, *Mouriaux*
Les enfants du monde, *Delphine Badreddine*
Les fourmis, *Jean-Pierre Demeulemeester*
Les grands explorateurs, *Emmanuelle Ousset*
Les oiseaux glode-trotters, *Fleur Daugey*
L'Ouest canadien, *Evelyne Boyard*
Mon livre des héros, *Collectif*
Mon petit inventaire de la nature, *Florence Guiraud*



NOUVEAUTÉS - *suite*

Il est possible qu'en début de mois ces documents soient encore en traitement. Nous sommes désolés de cet inconvénient.

BANDES DESSINÉES JEUNES

Achille Talon est un homme moderne, *Fabcaro*
Garfield comics : La justice a sa griffe, *Jim Davis*
Jessie Elliot a peur de son ombre, *Elise Gravel*
Le petit prince t.20 : La planète de Coppélius, *Clothide Bruneau*
Le petit prince t.21 : La planète des Okidiens, *Collectif*
Le voyage d'un hamster extraordinaire, *Astrid Desbores*
Les légendaires t.17 : L'exode de Kalandre, *Patrick Sobral*
Les Simpson t.25 : Supernova, *Matt Groening*
Lili Chantilly t.1 : Je veux être styliste, *Véronique Grisseaux*
P'tit Boule et Bill t.6 : Au cirque, *Jean Roba*
Une aventure de Chlorophylle, *Godi ; Zidrou*

ALBUMS

Charles apprenti dragon, *Alex Cousseau*
Diabou N'dao et le lion, *Franck Sylvestre*
Il y a des chats dans ce livre!, *Viviane Schwarz*
Incroyable aventure de Matisse et des vaches lunaires, *Jennifer Tremblay*
Je veux un amoureux!, *Tony Ross*
Juliette joue à fêter son anniversaire, *Émilie Beaumont*
La Lapindicite, *Christine Naumann-Villemin*
La farce de l'éléphant, *Jun Takabatake*
La Fée Coquillette fait la maitresse, *Lévy Didier*
La maitresse de Lulu a disparu, *Daniel Picouly*
La princesse Burp, *Élé Gora*
Le 4x4 de Jack, *Alexis Nesme*
Le bonhomme de neige géant, *Seyyed Ali Shodjaie*
Le lit de Delfouine, *Valérie Fontaine*
Le mystère des graines à bébé, *Serge Tiesseron*
Le renard perché, *Quitterie Simon*
Le tapis en peau de tigre, *Gerald Rose*
Léon le raton part découvrir le monde, *Lucie Papineau*
Les lunettes de Margot, *Jannick Lachapelle*
Lola et le chocolat, *Marie-Danielle Croteau*
Lou p'tit loup et les abeilles, *Antoon Krings*
Louna et le préféré doudou, *Marie Quentrec*
Louna et le spectacle de cirque, *Marie Quentrec*
Lulu et la cigogne étourdie, *Daniel Picouly*
Marcel a des poux, *Christine Noyer*
Même les pirates vont sur le pot, *Sarah Creese*
Même les princesses vont sur le pot, *Sarah Creese*
Même pas peur!, *Quentin Gréban*
Mes histoires de Loup, *Orianne Lallemand*
Montre tes dents!, *Mineko Mamada*
Piratosaure et le fantôme de Barbedur, *Alex Sanders*
P'tit Loup ne veut pas partager, *Orianne Lallemand*
Pyjamasques et energuman, *Romuald*
Sirènes mode d'emploi, *Alice Brière-Haquet*
Soirée pyjama chez Vampirine la ballerine, *Anne-Marie Pace*

Et bien plus encore…

SITE INTERNET

Vous pouvez y accéder en suivant le lien sur le site de la Ville au www.villescjc.com ou par la barre d'adresse de votre navigateur au http://scjc.c4di.qc.ca:9943.

À partir du site, vous pouvez :

- Accéder à votre dossier d'abonné pour effectuer vos renouvellements ou vérifier vos réservations;
- Consulter notre catalogue et réserver les livres que vous désirez, mais qui sont en circulation;
- Faire des suggestions d'achat si les livres que vous désirez ne sont pas au catalogue.

Notez bien que pour accéder à votre dossier, votre identification est votre numéro d'abonné, c'est-à-dire les 2 lettres suivies des 5 chiffres sous le code-barre de votre carte d'abonné. Votre mot de passe, pour sa part, est formé des quatre derniers chiffres de votre numéro de téléphone!

centredentaire
de la Jacques-Cartier

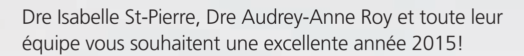
Service complet de dentisterie et chirurgies mineures

- Esthétisme et amélioration du sourire ;
- Radiographie numérique ;
- Traitement des gencives et de la parodontite ;
- Implantologie et prothèses sur implants ;
- Blanchiments de dents ;
- Reconstruction et usinage complet de dents en céramique en une seule visite.





Dre St-Pierre & Dre Roy



Dre Isabelle St-Pierre, Dre Audrey-Anne Roy et toute leur équipe vous souhaitent une excellente année 2015!

Nous tenons à remercier nos patients pour la confiance et la fidélité qu'ils nous témoignent depuis maintenant plusieurs années. C'est toujours un plaisir de vous revoir et de vous aider à atteindre et maintenir une bonne santé dentaire.

Notre priorité est de vous offrir une dentisterie basée sur vos besoins, tout en respectant vos choix dans les traitements proposés.

Notre approche demeure axée sur la famille, dans un environnement technologique, dynamique et empreint de douceur.

N'hésitez pas à nous contacter pour prendre un premier rendez-vous ou nous faire part de vos questions. Notre accueil chaleureux, notre grande écoute et la qualité de nos soins seront à la hauteur de vos attentes.

IGA
Route de Fossambault
Rue Désiré-Juneau
centredentaire de la Jacques-Cartier



centredentaire *de la Jacques-Cartier*

4522, route de Fossambault
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (voisin du IGA)

418.**875.2004**
www.**CentreDentaireDeLaJacquesCartier**.com

PARC DE GLISSE DU Grand-Héron

PATIN | GLISSADE | SKI DE FOND | RAQUETTE

TARIFICATION		
Résidents*	Gratuit **	
Enfants de 12 ans et moins	Gratuit	
13 à 17 ans de Fossambault-sur-le-Lac	Gratuit	
Tarification journalière (non résident) Ski de fond ou activités sur glace	Par personne	2 personnes (même adresse)
Adultes	5 $	9 $
13 à 17 ans	3 $	5 $
Laissez-passer saisonnier :		
Ski de fond seulement :		
Adultes	30 $	50 $
13-17 ans	15 $	20 $
Activité sur glace et glissade :		
Adultes	30 $	50 $
13-17 ans	15 $	20 $
Forfait (donnant accès à toutes les activités du parc)		
Adultes	55 $	95 $
13-17 ans	28 $	46 $

** Laissez-passer résident

Un laissez-passer avec photo est **obligatoire** pour les résidents de 13 ans et plus. Les résidents qui ont un laissez-passer doivent le présenter lors de leur première visite pour validation.

Pour obtenir votre laissez-passer, présentez-vous avec une photo 3 cm de largeur X 4 cm de hauteur au pavillon du Grand-Héron selon les heures d'ouverture.

** DÉFINITION DE NOTION DE RÉSIDENCE :*
Adresse où **loge la personne en permanence** (preuve à l'appui). L'adresse d'un terrain vacant ou d'un commerce n'est pas considérée dans la notion de « résidence ».



HORAIRE
Lundi au vendredi
11 h à 16 h 30
18 h 30 à 22 h

Samedi et dimanche :
10 h à 22 h

NOTE : les mardis et jeudis, de 21 h à 22 h, la patinoire est réservée pour les ligues de hockey bottine.

❄ Des frais de location de glace s'appliquent pour les ligues de hockey et de hockey bottine.



À NE PAS MANQUER

CLASSIQUE HIVERNALE INTERNATIONALE et FÊTE DE L'HIVER

21 ET 22 FÉVRIER 2015
(détails dans l'édition de février du Catherinois)

Location et prêt de matériel*	Coût
Patins	3 $
Traîneau (pour patinoire)	5 $
Barre d'apprentissage (easy-skater)	Gratuit
Carpette (pour glissade)	Gratuit
Service	
Aiguisage de patins	5 $

* Une pièce d'identité doit être laissée au responsable du matériel.

FONDATION ACCÈS AUX CLIENTÈLES SPÉCIFIQUES EN LOISIR

La Fondation accès aux clientèles spécifiques en loisir est née dans le cadre d'un projet pilote visant à permettre aux jeunes ayant des besoins spécifiques d'avoir accès à de l'encadrement spécialisé qui leur permettra de fréquenter le camp de jour du Domaine Notre-Dame.

Les fonds amassés serviront à défrayer les coûts d'accompagnement ou de formation pour avoir du personnel qualifié dans ce domaine.

En effet, avec l'encadrement nécessaire, certains jeunes pourraient être harmonieusement intégrés au camp de jour. Cependant, chaque cas doit être évalué judicieusement afin d'offrir aux jeunes intégrés un été agréable dans les meilleures conditions possibles. Il s'agit d'un projet pilote qui ouvrira la voie et qui permettra d'étudier les différentes options.

L'Association des gens d'affaires de Sainte-Catherine s'associe à la cause et a pris en mains la levée de fonds par l'organisation d'un spectacle bénéfice. Les profits seront ensuite gérés par le conseil d'administration de la Fondation.



LES INSCRIPTIONS POUR LA SESSION D'HIVER 2015 SONT DÉJÀ COMMENCÉES !

Il nous reste encore de bonnes places pour tous les cours privés.

De plus, prenez note que les activités « Percussions 1 et 2 » ainsi que « Ensemble vocal Pop » sont maintenant offertes le soir ou la fin de semaine tout comme l'éveil musical pour les 3 à 5 ans.

Veuillez consulter notre site internet pour plus de détails sur nos activités et nos tarifs.

Pour les informations et les inscriptions, il y a 3 façons de nous rejoindre :
418 573-8243
ecoledemusiquek@outlook.com
www.ecoledemusiquek.com

Inscrivez-vous dès maintenant !

Spectacle pour enfants

Samedi 24 janvier à 14 h

Ketchup diète

Pour les enfants de 5 à 12 ans

Mme Moutarde, la mère de Ketchup, est découragée. Sa grosse tomate adorée a plusieurs livres en trop. (Et on ne parle pas de sa bibliothèque!) Heureusement, Julienne BBQ veille au grain. Réussira-t-elle à empêcher Ketchup de déguster son mets préféré?



Au gymnase Jacques-Cartier

Coût d'entrée : 5 $

Pour informations : 418 875-2758, p. 338





Chevaliers de Colomb Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier Conseil 446

PARADE DE NOËL

Les Chevaliers de Colomb remercient tous les participants de la parade du 6 décembre dernier. Remerciement aussi pour les dons remis à l'entrée du IGA des Sources, dons servant à aider nos jeunes dans le besoin (assez souvent surprenant!). Certaines personnes manquent durant cette période de festivités.

Merci à nos figurants :

- Ambulance Sainte-Catherine
- Béton Design
- Club des Cavaliers
- Déneigement Noroît (Nathalie Gingras)
- Ferme Victorin Drolet inc.
- 131e Groupe Scouts Sainte-Catherine
- IGA des Sources
- Location Roulottes Québec.com (Marc Latulippe)
- Pharmacie Familiprix
- Pharmacie Proxim
- Quincaillerie Coop BMR
- Remorquage de la Jacques-Cartier
- Service de protection contre les incendies
- Transport Marc Juneau inc.

Lors de cette journée, le bas de Noël fut gagné par madame Suzanne Galarneau.

<u>**Surveillez note prochaine activité, soit :**</u>

« Le déjeuner des œuvres » le 22 février.













CLUB DE SOCCER – LES RAPIDES DE SAINTE-CATHERINE

INSCRIPTION SOCCER ÉTÉ 2015

25 $ DE RABAIS

Vendredi 20 février 2015 (18 h 15 - 21 h 00)
Samedi 21 février 2015 (9 h 00 - 12 h 00)

AU GYMNASE
DE L'ÉCOLE PRIMAIRE JACQUES-CARTIER
(PAS À L'ÉCOLE SECONDAIRE Saint-Denys-Garneau)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Vendredi 20 février, 18 h 00

Venez en grand nombre!

Nous avons besoin de recruter quatre nouveaux parents pour nous donner un coup de pouce au Conseil d'administration.

(Une rencontre par mois)

COMPTOIR DES AUBAINES

Le COMPTOIR est toujours ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 16 h si des bénévoles sont disponibles .

MARDI	13, 20 et 27 janvier 2015	19 h à 21 h
VENDREDI	9, 16, 23 et 30 janvier 2015	19 h à 21 h
SAMEDI	10, 17, 24 et 31 janvier 2015	13 h à 16 h

L'année 2014 aura été une année de grands changements pour le Comptoir des Aubaines : une nouvelle approche basée sur une mission centrée sur l'entraide, une gestion participative faisant appel aux bénévoles et un réaménagement des locaux qui aura contribué à améliorer à la fois le confort et la sécurité de l'équipe de bénévoles et de notre nombreuse clientèle.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à remercier tous les bénévoles impliqués dans l'organisation du Comptoir des Aubaines, et qui ne comptent pas leurs heures, ainsi que nos généreux donateurs et notre nombreuse clientèle. Sans vous nous ne pourrions pas soutenir la communauté de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier de façon aussi assidue.

Sonia Tremblay
Coordonnatrice du Comptoir des Aubaines

Association chasse et pêche Catshalac



ACTIVITÉS 2015

NITIATION AUX TECHNIQUES DE PIÉGEAGE
14 ou 15 novembre 2015, gratuit

INITIATION AU COLLETAGE DU LIÈVRE
17 janvier 2015, gratuit

PÊCHE BLANCHE
31 janvier au 8 mars 2015

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES
20 février 2015

SOUPER ANNUEL
28 mars 2015

ÉCOLE DE PÊCHE À LA MOUCHE (1)
24, 25 et 26 avril 2015

ÉCOLE DE PÊCHE À LA MOUCHE (2)
1, 2 et 3 mai 2015

TOURNOI DE PÊCHE
6 juin 2015

AJUSTEMENT D'ARMES
23 août 2015

Pour information et inscription, contactez Odette Paré

CELLULAIRE : 581-984-1902
Tél. : 418 875-0357
Courriel : catshalac@gmail.com

Aller sur notre site Internet www.catshalac.com ou sur Facebook.

Logement à louer

Office municipal d'habitation
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Pour personnes âgées de 50 ans et plus autonomes et en légère perte d'autonomie

Pour location et information,
communiquez avec Robert Piché, directeur, au 418 558-4325



ÉGLISE SAINTE-CATHERINE

DONS « IN MEMORIAM »

La Fabrique Sainte-Catherine a le rôle de conserver le patrimoine religieux avec son église, ses cimetières, son presbytère, ainsi que d'offrir des services de liturgie et de pastorale à notre communauté chrétienne.

Avec un **Don In Memoriam**, vous permettez à votre défunt que les services se poursuivent là où il a vécu et où demeurent possiblement encore les siens.

Nos bénévoles sont à l'église avant les funérailles pour présenter les **Dons In Memoriam** à vos parents et amis qui désirent en offrir un au nom de la personne décédée.

Vous pouvez aussi vous les procurer au presbytère (secrétariat) aux heures de bureau, soit de 9 h à 12 h. Le montant du don reste à votre discrétion.

Les **messes In Memoriam** sont célébrées le 3e dimanche de chaque mois à 9 h.

Un grand merci au nom de notre communauté chrétienne.

ÉGLISE SAINTE-CATHERINE

MESSE AVEC INTENTIONS IN MEMORIAM DE :

Dimanche 18 janvier 2015, 9 h :

Paul Boilard	Jean-Baptiste Bouchard
Irenée Cantin	Jules Durand
Jean-Guy Côte	Margaret Hayes
Lucien Lafrance	Julie Martel
Marcel Métivier	Adrien Robitaille
Cyrille Robitaille	Georgette Robitaille (10e ann.)
Raymond Robitaille	Loretta B. Sioui
Ange-Aimée Tremblay	Jean-Louis & Jeannine Trudel
Jean Claude Robitaille	Marie Ange Vallières
Joseph, Robert & Josette Vallières	

Vous pouvez aussi consulter le feuillet paroissial
pour la liste des intentions
In Memoriam.

CÉLÉBRATION DE LA PAROLE, le jeudi 29 janvier à 19 h à l'église. Pensons aux premières communautés de l'Église. Ils s'appliquent fidèlement à écouter l'enseignement que donnaient les Apôtres, à vivre la communauté fraternelle, à prendre part aux repas communs et à participer aux prières (Actes 2, 42).



Cercle de Fermières de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Bon début d'année 2015 à vous tous !

Nous tenons à remercier tous les visiteurs lors de notre exposition annuelle qui s'est tenue les 28 et 29 novembre 2014. Vous avez été nombreux à participer à notre tirage, courant la chance de remporter l'un des 30 prix, dont des catalognes, des livres et des produits de l'artisanat conçus par nos fermières.



Voici donc les gagnants : Danielle Dion, Ginette Blouin, Louisette Drolet, Dorothée Joosten, Luce Bélanger, Julie Létourneau, Blandine Cloutier, Diane Blanchet, Monique Trudel, Geneviève Bérubé, Lucie Lessard, Karine Vachon, Lise Lebel, Lisandre Giguère, Louise Dion, Marlène Ouellet, Hélène Laplante, Jean-Pierre Couture, Marie-Jeanne Cyr, Sonia Goddu, Lola Bellefleur, Micheline Vignola, Luc Tessier, Gisèle Lafontaine, Joannie Durand, Denise Labrie, Hélène Laplante, Laurette Beaupré et Kareen Simms.

Félicitations à vous tous et merci de votre participation!

L'atelier des jeunes (9 à 14 ans) ce mois-ci sera la confection d'un sac d'Halloween pour le concours Artisanat-Jeunesse. Il se fera en deux étapes, donc assurez-vous de pouvoir participer aux deux ateliers en vous inscrivant auprès de Martine Plante au 418 875-4376. L'atelier aura lieu à la salle « Un habit de lumière » du centre socioculturel Anne-Hébert.

1. Samedi 10 janvier 2015 de 9 h à 11 h : Coller l'appliqué sur le tissu.
2. Samedi 24 janvier 2015 de 9 h à 11 h : Couture du sac.

Un atelier de tricot aura lieu le **jeudi 15 janvier 2015** de 18 h 30 à 21 h (ouvert à tous).

Nous vous invitons à venir nous rencontrer tous les mardis de 13 h à 16 h ainsi que les jeudis entre 18 h 30 et 21 h.

Notre cercle est dynamique, nos membres sont passionnées et heureuses de transmettre leur savoir artisanal.

Club de l'Âge d'Or de Sainte-Catherine

Activités à venir

PÉTANQUE INTÉRIEURE

Lundi à 13 h 15
Vous êtes invités à venir jouer avec nous.

Responsable : Doris Roy,
418 875-0130

Mardi à 18 h 45
Bienvenue aux joueurs de pétanque, à tous les mardis.

Responsable : Raymonde Bélanger, 418 875-1125

Billard libre
Si vous êtes intéressés à jouer au billard, hommes ou femmes, veuillez communiquer avec monsieur Jean-Guy Hélie au 418 875-2005.

L'inscription pour la pétanque est **de 10 $** et le billard est **de 20 $. Chaque activité est toujours payable en janvier.** Cela vous donne la possibilité de participer à ces activités aussi souvent que vous le désirez.

Mardi à la Ruche
Tous les mardis, il est possible de jouer aux cartes, au bingo et au billard.

Mini-Whist militaire, les mardis
6 et 20 janvier et 3 et 17 février

Responsable : Monique Lachance,
418 875-3410

Jeudi Viactive, de 10 h à 11 h
Offert gratuitement aux membres de 50 ans et plus.
Prendre note que Viactive prend congé pour la période des fêtes et sera de retour, **le jeudi 15 janvier.**

Responsable : Raymonde Bélanger,
418 875-1125

Prochain déjeuner : Mardi, le 13 janvier à 10 h
Au centre socioculturel Anne-Hébert
Coût : 7 $
Sujet : L'Alzheimer
Conférencière : Madame Lucie Trépanier
Whist en après-midi (inscription avant 10 h)

Responsable : Pierre Miller,
418 875-2602

PROGRAMME P.I.E.D.
Programme **I**ntégré d'**É**quilibre **D**ynamique.

Ce programme, animé par un professionnel de la santé (Madame Mariane Martel-Thibault), est offert **gratuitement** aux membres de 65 ans et plus qui sont préoccupés par les chutes ou par leur équilibre.

Ce programme pourrait vous être offert **après les fêtes** (deux fois par semaine – minimum 12 personnes)**.**

Pour toutes questions concernant ce programme, bien vouloir contacter madame Raymonde Bélanger au numéro de téléphone suivant : 418 875-1125.

SAINT-VALENTIN
Réservez votre samedi du 14 février 2015
Tournoi de whist de la Saint-Valentin
(500 $ en bourse)



JEUX FADOQ 2014

VOLET PROVINCIAL - WHIST MILITAIRE
1ER NOVEMBRE 2014 À DRUMMONDVILLE

2E PRIX

Monsieur Jacques Martel - Madame Yvette Boucher

Madame Léa Boucher - Monsieur Omer Martel

Ces champions des jeux de table ont eux aussi bien représenté le Club de l'Âge d'Or de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier en se classant en deuxième position lors des Jeux FADOQ à Drummondville.

Bravo et nos félicitations à vous tous pour cette belle performance!





PÉRIODE D'INSCRIPTION DU CORPS DE CADET 2772 DE VALCARTIER

Venez découvrir le programme des cadets, le plus vaste programme jeunesse parrainé par le gouvernement fédéral, lors de la reprise des activités le **10 janvier 2015**.

Le programme est offert **gratuitement** à tous les jeunes de 12 à 18 ans qui souhaitent participer à une multitude d'activités divertissantes, stimulantes et valorisantes !

Les activités du corps de cadet 2772 de Valcartier se déroulent tous les samedis de 9 h à 12 h aux locaux de l'Académie (bâtiment 534) sur la Base militaire de Valcartier.

- Pour t'amuser;
- Pour te faire de nouveaux amis;
- Pour relever des défis intéressants et uniques;
- Pour suivre gratuitement une instruction diversifiée;
- Pour accroître ta confiance en toi et ton sens des responsabilités;
- Pour satisfaire ton intérêt pour les Forces armées canadiennes.

Pour davantage d'informations sur le programme, consultez les sites Web www.cc2772.net ou le www.cadets.ca.



OFFRE D'EMPLOI



Depuis plus de 15 ans, la Corporation des artistes et artisans de la Jacques-Cartier a comme mission de promouvoir l'épanouissement des arts et de la culture par la représentation de ses membres qui proviennent de la MRC Jacques-Cartier et des municipalités environnantes.

C'est dans cette optique que la Corporation est à la recherche d'un(e) employé(e) pour occuper le poste de préposé(e) à la boutique de la Maison Catherin'Art située au 4755 route de Fossambault, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Description des tâches:
- Accueillir les visiteurs et les membres
- Répondre aux questions des visiteurs
- Faire les transactions de vente
- S'assurer de la propreté des lieux

Qualifications:
- Être autonome, ordonné(e), dynamique et avoir le sens des responsabilités
- Avoir de l'intérêt pour les arts et l'artisanat

Horaire :
Sur appel, occasionnel

Bonne année 2015

4755, route de Fossambault,
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



HEURES D'OUVERTURE
surveillez l'horaire
sur notre site Internet
et sur notre page facebook

facebook

www.maisoncatherinart.com

Visitez le site Internet de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

www.villescjc.com





ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER



LISTE DES ENTREPRISES MEMBRES

ALARME SP	418 907-9207	www.alarmesp.ca
ANDRÉE TURCOTTE CONSEIL INC.	418 654-5664	www.tec-canada.com
ARSENAULT ESTHÉTIQUE	418 554-3997	
ATELIER STYLE CONCEPT & DESIGN INC.	418 906-8747	www.atelierscd.com
BOILARD ASSURANCES	418 875-4922	www.boilardassurances.com
BOILARD RENAUD NOTAIRES INC.	418 875-1671	www.boilardrenaud.com
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-RAYMOND–SAINTE-CATHERINE	418 337-2218	www.desjardins.com
CASSE-COÛTE MARCOTTE	418 875-1364	
CLINIQUE DENTAIRE DRE STÉPHANIE FORTIN	418 875-2707	
CHEVALIERS DE COLOMB, CONSEIL 446	418 875-1279	
CLINIQUE DE RÉADAPTATION PHYSIQUE SPINE	581 309-4242	www.spine-massotherapie.com
CLUB DE GOLF LAC ST-JOSEPH	418 875-2078	www.golflacst-joseph.com
CENTRE ÉQUESTRE LES P'TITS BONHEURS D'ÉLYSE	418 929-3092	
CENTRE DENTAIRE DE LA JACQUES-CARTIER	418 875-2004	www.centredentairedelajacquescartier.com
CENTRE SANTÉ LANAKA	418 875-0049	www.centresantelanaka.com
CLD	418 844.2358	www.cld.jacques-cartier.com
CLINIQUE CHIROPRATIQUE DE LA JACQUES-CARTIER	418 875-1090	www.chirojc.com
COOP BMR	418 875-2934	lacoopstecatherine.ca
CORPORATION DES ARTISTES ET ARTISANS DE LA JACQUES-CARTIER	418 875-4140	www.maisoncatherinart.com
DFR MÉDIA	418 800-8255	www.dfrmedia.com
ÉBÉNISTERIE LAURENT JUNEAU	418 575-2635	
ÉCOLE DE MUSIQUE KAPELLMEISTER	418 573-8243	www.ecoledemisuquek.com
ÉLECTRICITÉ PJC	418 806-6920	www.electricitepjc.com
ÉLIZABETH GENOIS ARPENTEURE-GÉOMÈTRE INC.	1 866 337-7015	www.elizabethgenois.com
FAMILIPRIX HOUDE ET JEAN	418 875-2025	www.familiprix.com
FLEURISTE BOUTIQUE MON DÉCOR	418 875-4144	www.fleuristeboutiquemondecor.com
FONDATION MÉDICALE DE LA JACQUES-CARTIER	418 875-2240	
GARAGE MARCOTTE ET FILS INC.	418 875-2989	www.garagemarcotte.com
GARDERIE DÉCOUVERTE	418 441-8129	www.garderiedecouverte.com
DR. GILLES LAMARRE, SERVICE EN ORTHODONTIE	418 875-1991	www.orthogl.com
IGA DES SOURCES	418 875-1608	www.igadessources.com
INSTITUT GAYA	418 875-2295	www.institut-gaya.com
LARIVIÈRE AUX POMMES DESIGN	418 875-2965	www.lariviereauxpommesdesign.com
LA VIEILLE BOUCHERIE	418 875-8448	
L'HARMONIE DES SENS	418 561-0615	
L'UNIVERS ESTHÉTIQUE	418 801-8872	
MALLAR SERVICES BUREAUTIQUES	1 855 657-3232	www.mallarsb.com
MARIE-HÉLÈNE DUBÉ, PHARMACIENNE MEMBRE AFFILIÉE À PROXIM	418 875-5335	www.groupeproxim.ca
LE GROUPE NÉRO BIANCO	418 875-1839	www.legroupenerobianco.com
RESTAURANT NORMANDIN	418 875-1014	www.restaurantnormandin.com
ONGLE IDÉAL	418 875-0081	
REMORQUAGE DE LA JACQUES-CARTIER	418 575-2533	www.remorquagedelajacquescartier.com
TOC'S RESTO PUB	418 875-0707	www.pubjacquescartier.ca
SALON LE MISTRAL COIFFURE	418 875-1669	
SALON MAXI COIFFURE	418 875-3727	
SPA TYST TRADGARD	418 875-1645	www.tysttradgard.com
STATION TOURISTIQUE DUCHESNAY	418 875-2868	www.sepaq.com/ct/duc
STUDIO DE PHOTOGRAPHIE OMBRE ET LUMIÈRE	418 875-0050	www.olphoto.ca
SERVICES COMPTABLES DE LA JACQUES-CARTIER	418 875-2442	www.scjc.ca
SUSHI NAGANO	418 875-0044	www.sushinagano.com
TIC TAC TECH HORLOGERIE	418 875-4224	www.horlogettt.com
ZONÉ URBAIN PAR ISABELLE ROY	418 875-4646	www.zoneurbain.com
ZAK ET ZILIE	418 875-3747	www.zaknzilie.com
ZAK 'N' ZILIE ADOS	418 875-3747	www.zaknzilie.com

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES



Bon temps des fêtes à vous tous,

Le temps des fêtes est un moment festif dans nos coeurs et une occasion de partager avec la famille et nos amis. La SHEJ-C vous souhaite d'avoir un moment magique et de vous retrouver sous le gui. Viscum album est une plante épiphyte et hémiparasite faisant partie de nos traditions, servant d'ornementation pour les fêtes de Noël et de fin d'année. En Amérique du Nord, la tradition veut que deux personnes qui se retrouvent dessous doivent s'embrasser.

LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE LA JACQUES-CARTIER

BONNE ANNÉE 2015!

Le temps des fêtes signifie aussi l'arrivée de l'année 2015. La Société d'horticulture et d'écologie de la Jacques-Cartier poursuit son agenda avec une dernière conférence pour terminer sa programmation 2014-15.

Venez rencontrer et échanger avec notre conférencière, **Mme Micheline Martel**.
Elle a concocté pour vous « L'abc des semences ». Si petites sont-elles et pourtant si grandes! Les connaissez-vous autant que vous croyez ? Mme Martel vous invite à venir découvrir le monde des semences. Elle se fera un plaisir de vous partager ses connaissances et de répondre à vos questions.

Afin de créer une rencontre entre amants de la nature, la SHEJ-C est heureuse de la recevoir et de vous accueillir.

Une pause café vous attend où vous pourrez échanger davantage.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer.
Conférencière : Mme Micheline Martel

Conférence : « L'ABC des semences» de l'achat, la germination, à la consommation ».

Quand: 12 février

Lieu: centre socioculturel Anne-Hébert

Heure: 19 h 30

Coût: 5 $ non membre, payable à l'entrée le jour même, et gratuit pour les membres sur présentation de leur carte.

Mettez cette date à votre calendrier aujourd'hui.

Bienvenue à tous

Comité de la SHEJ-C
pour informations shej-c@hotmail.com, Nancy 418 875-2343
consultez notre page Facebook

OFFRE D'EMPLOI



La Clinque Vétérinaire de la Jacques-Cartier recherche une technicienne ou un technicien diplômée en santé animale pour combler un poste de travail à temps plein.

Contactez-nous au 418 875-2885 ou info@cvetjc.com


Laura Gagné
9 ans

ÉCOLE JACQUES-CARTIER

SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

ÉCOLE
Jacques-Cartier
Saint-Denys-Garneau

Le Catherinois accueille en ce début d'année 2015 une nouvelle chroniqueuse, il s'agit de LAURA GAGNÉ, élève de 4e année à l'école Jacques-Cartier.

Nous lui souhaitons la bienvenue et sommes assurés que ses chroniques sauront vous intéresser.

Je vais vous décrire notre école, l'école Jacques-Cartier, qui est remplie de projets et d'activités d'entraide tels que le projet Lilitou.

Ce projet consiste en de l'aide à la lecture pour les élèves de première et deuxième année, qui est donnée par les élèves de troisième et quatrième année qui sont plus à l'aise en lecture.

L'école offre aussi l'activité d'aide aux devoirs, qui se tient en fin de journée au service de garde de l'école et qui est donnée par les éducatrices sur place.

En novembre dernier, certains élèves de quatrième année ont chanté l'Hymne national canadien au Colisée Pepsi lors d'une partie des Remparts de Québec grâce au travail de madame Danielle, notre professeure de musique. En décembre, le pavillon de La Fourmilière a fait des arts plastiques à la manière de Kandinsky, qui consiste en un style d'art abstrait.

Nous avions aussi un journal étudiant dans lequel les étudiants de troisième et quatrième années ont écrit des articles pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2014.

Chaque hiver, une butte de neige est érigée dans la cour de l'école pour notre plus grand plaisir. La cour est divisée en deux parcs, le Grand Parc et le Petit parc. Plein de jeux y sont installés, comme des balançoires, des glissades et deux toiles d'araignées.

L'école est séparée en deux bâtisses: La Gaillarde, qui accueille les élèves de la maternelle à la deuxième année, et La Fourmilière, qui accueille les troisième et quatrième années.

Voilà à quoi ressemble notre école Jacques-Cartier. Je vous souhaite une bonne année 2015!

Laura Gagné

BÉNÉVOLAT À L'ÉCOLE JACQUES-CARTIER

Vous êtes disponibles et intéressé(e)s à donner quelques heures de bénévolat à la bibliothèque scolaire de l'école Jacques-Cartier?

Nous vous offrons l'occasion de vous joindre à notre équipe. Nous aimerions former des équipes de deux bénévoles pour chaque jour de la semaine de 8 h à 11 h. Même sans expérience, nous pourrons vous guider. Vous pourrez ainsi contribuer au savoir et au plaisir de plusieurs jeunes enfants de 5 à 10 ans.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à communiquer à l'école au 418 686-4040, poste 4021, ou par courriel avec notre responsable : Biblio.jcartier@outlook.com



ÉCOLE SAINT-DENYS-GARNEAU



Écrit par Olivier Martin

BASKETBALL CADET FÉMININ : NOS BRAVES L'EMPORTENT!



Grosse victoire des filles le 8 décembre à Saint-Marc-des-Carrières. Grâce à un jeu d'équipe inspiré, les Braves ont fait preuve de beaucoup de détermination durant cette partie disputée sur la route, pour finalement s'imposer 41 à 28 face à l'équipe locale.

Il s'agissait d'une première victoire en trois rencontres pour la troupe de monsieur Daniel Pruneau.

Sur le plan individuel, notons les belles performances offensives de Florence Côté et de Raphaëlle Wright-Dionne, qui y sont allées de 12 points chacune.

Prochain rendez-vous le vendredi 9 janvier sur les terres de l'école Roger Comtois. 1, 2, 3, BRAVES!

PAUSE DES FÊTES POUR LA LIGUE DE HOCKEY COSOM

Premier constat au terme des trois premiers mois de la saison : la parité entre les équipes du circuit est réelle et chaque partie est chaudement disputée. Bien que les Brutes aient pris une légère avance au classement général, toutes les équipes ont gagné au moins une fois et offrent du jeu inspirant tous les midis. Sur le plan individuel, soulignons les exploits offensifs sur la surface dure de Sammy Fortier (Beefs AAA), William Martel (Gazelles), Frédéric Talbot (Brutes) et Zachary Paillé (Chirurgiens). Au niveau défensif, les honneurs reviennent aux gardiens de but Jérémie Paquet (Chirurgiens), Olivier Dagenais (Brutes) et Megan Dumont (Beefs AAA).

Pour terminer l'année 2014 en beauté, un affrontement amical sur surface glacée opposant les élèves du primaire et du secondaire aux enseignants se tiendra le jeudi 18 décembre lors de l'activité de Noël à Saint-Raymond. Question : Une partie opposant des enseignants à des élèves peut-elle vraiment être amicale?

COLLECTE DE SANG HÉMA-QUÉBEC 2014

Les élèves et les enseignants du secondaire de l'école Saint-Denys-Garneau reprennent le flambeau encore cette année pour organiser une collecte de sang dans le gymnase de leur établissement. La date retenue pour cet événement d'importance est le 30 avril 2015. C'est un projet mobilisateur dont nous sommes très fiers. Plus de détails à venir à l'approche de la collecte.

LE DESSIN D'ANGÉLIQUE BLAIS SUR LES CARTES DE NOËL DE LA DÉPUTÉE ÉLAINE MICHAUD



Cette élève de l'école secondaire Saint-Denys-Garneau a remporté le concours de dessin de la députée. Son dessin apparaît sur les cartes de Noël de madame Michaud.

Félicitations à Angélique pour son beau dessin!

Voir communiqué à ce sujet à l'intérieur de ce Catherinois.



ALLOCUTION DE M. CLAUDE SAUVÉ
À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE
ANNONÇANT L'ATTESTATION, PAR LE MINISTRE DU MDDELCC,
DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU
DE LA ZONE DE GESTION INTÉGRÉE DE LA JACQUES-CARTIER
Mardi 2 décembre 2014

Monsieur Veillette,
Mesdames, Messieurs les administrateurs,
Mesdames, Messieurs des médias,

Nous soulignons aujourd'hui une nouvelle étape dans l'évolution de notre plan directeur de l'eau (PDE) qui d'abord a été élaboré pour le bassin de la Jacques-Cartier et approuvé en décembre 2011. Il a dû ensuite être ajusté pour considérer les nouveaux territoires de la zone de gestion intégrée des ressources en eau de la Jacques-Cartier. Nous en sommes maintenant au premier PDE intégré, si j'ose dire, de la zone de gestion de la Jacques-Cartier mis à jour au 31 décembre 2012.

Nous sommes engagés dans ce processus depuis dix ans maintenant, c'est-à-dire depuis notre transformation en organisme de bassin versant en 2004.

Nous avons choisi de marquer cet évènement à l'occasion d'une réunion du Conseil d'administration parce que, chez nous, le Conseil d'administration se compose de l'ensemble des acteurs de l'eau (c'est l'équivalent de notre table de concertation) et c'est lui qui est essentiellement l'artisan de ce PDE.

Un Plan directeur de l'eau est certes un outil de planification, mais c'est surtout un processus qui doit alimenter l'action des différents acteurs de l'eau et, au premier chef, le monde municipal, dans une vision qui se veut la plus cohérente et intégrative possible de la ressource eau.

Il y a trois mots ou concepts clés ici : vision, processus, et action. J'ajouterais le terme « apprentissage » parce que nous sommes encore au stade de l'apprentissage, je dirais même aux balbutiements, en matière de gestion intégrée de l'eau au Québec.

Mais comme tout outil de planification, c'est dans les résultats de l'action qu'il démontre vraiment son utilité. Je dirais même plus, nous en sommes au point ou c'est l'action qui doit alimenter la future planification. Nous entrons en effet dans une période où l'utilisation des ressources publiques est questionnée et nous amène inévitablement à démontrer l'utilité des ressources qui nous sont consacrées. Cette question est particulièrement importante auprès de nos partenaires municipaux, qui sont des acteurs de premier plan dans la poursuite de notre mission.

Notre culture d'action nous a amenés à définir comme but opérationnel de notre démarche, de devenir une « ressource incontournable pour le milieu ». Cet objectif est devenu un impératif dans le contexte actuel et l'innovation dans nos approches et services doit être au menu.



L'approbation de ce PDE intégré et mis à jour nous permet donc de plonger plus avant dans l'action et d'y consacrer toute notre énergie.

En terminant, j'aimerais remercier tous ceux et celles qui se sont relayés au cours de ces années pour mener à terme ce nouveau PDE intégré. L'expérience que nous avons acquise devrait nous permettre d'être d'autant plus efficaces dans la mise en oeuvre du plan d'action.

Claude Sauvé, Président
Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)



REMISE DE L'ATTESTATION DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU DE LA RIVIÈRE JACQUES-CARTIER PAR LE MINISTÈRE

CBJC
« une ressource pour le milieu »

La Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) est heureuse d'annoncer qu'elle a obtenu l'approbation gouvernementale de son plan directeur de l'eau (PDE) par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC). Le document de plus de 350 pages a été évalué par les différents ministères concernés : il rejoint les priorités régionales et est conforme aux principes de la gestion intégrée de l'eau, des ressources et du territoire. Ce document de planification est le fruit de plusieurs années de travail en collaboration avec de nombreux acteurs du milieu. Vous pouvez télécharger le document, pour consultation, sur le site Web de la Corporation au www.cbjc.org.

L'approbation de la 3e version du PDE du bassin versant de la rivière Jacques-Cartier a été marquée par une conférence de presse le 2 décembre 2014. À cette occasion, Monsieur Daniel Veillette, Directeur régional adjoint de l'analyse et de l'expertise Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, a remis à M. Claude Sauvé, Président de la CBJC, le certificat d'attestation du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Jacques-Cartier.



La prochaine étape, pour les années à venir, est la réalisation d'actions qui viseront l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant (souterraine et de surface), ainsi que la protection des écosystèmes riverains, aquatiques et humides, la sécurité des riverains et des utilisateurs de l'eau et, enfin, la mise en valeur des sites et territoires d'intérêt de la rivière Jacques-Cartier.

Si vous désirez plus d'informations, vous pouvez communiquer avec la CBJC au 418 875-1120 ou consulter le site Web au www.cbjc.org.

(Crédit photos : CBJC)





CONSOMMATION HIVERNALE DE L'ÉLECTRICITÉ

Durant l'hiver, consommez judicieusement

Au Québec, la demande d'électricité est plus forte l'hiver parce que les besoins de chauffage augmentent. En effet, le chauffage représente plus de 50 % de la consommation d'un ménage dont l'habitation est chauffée à l'électricité.

Par de simples gestes et sans réduire votre niveau de confort, vous pouvez consommer l'électricité de façon responsable durant l'hiver, particulièrement en période de forte consommation, soit de 6 h à 9 h et de 16 h à 20 h.

Vous pouvez par exemple :

- abaisser légèrement la température dans les pièces inoccupées : vous économiserez l'électricité et réduirez vos coûts ;
- reporter de quelques heures l'utilisation de vos électroménagers (sécheuse, lave-vaisselle), tout simplement.

QU'ARRIVE-T-IL LORSQUE LE FROID INTENSE PERSISTE PLUSIEURS JOURS ?

Lorsqu'une telle situation exceptionnelle se présente, Hydro-Québec peut solliciter l'appui de la population afin de réduire la demande d'électricité sur une courte période de un ou deux jours et d'ainsi prévenir une surcharge du réseau.

Hydro-Québec évite ainsi l'utilisation de moyens coûteux pour répondre à des besoins limités à quelques heures durant l'hiver. Tout le monde y gagne.

Hydro-Québec utilise par ailleurs tous les moyens à sa disposition pour répondre aux besoins associés à la pointe, notamment des achats d'électricité sur les marchés à court terme.

DURANT UNE PÉRIODE DE POINTE EXCEPTIONNELLE, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Hydro-Québec vous demande de faire des gestes simples pour réduire votre consommation d'électricité durant cette période. Ainsi, vous pouvez :

- réduire le chauffage de un à deux degrés (Celsius) dans l'ensemble des pièces de la maison, surtout celles qui sont inoccupées ;
- reporter de quelques heures l'utilisation des gros appareils électroménagers, particulièrement la sécheuse et le lave-vaisselle ;
- limiter si possible l'utilisation de l'eau chaude.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LA PUISSANCE ET L'ÉNERGIE ?

La puissance

La puissance correspond à l'effort que les centrales déploient à chaque instant pour répondre aux besoins des clients.

La puissance produite par les centrales varie continuellement, puisqu'elle suit la consommation des clients. Elle est cependant limitée par le nombre de centrales et la quantité maximale de puissance que chacune peut produire. La puissance se mesure en watts (W).

L'énergie

L'énergie est l'effort fourni pendant une période donnée. C'est ce que mesurent les compteurs résidentiels. L'énergie se mesure en wattheures (Wh), c'est-à-dire la puissance multipliée par le temps.

Par exemple, la quantité d'énergie associée à l'utilisation d'une ampoule à DEL d'une puissance de 12 W pendant 10 000 heures est 120 kWh.

Consommation d'énergie = 12 W x 10 000 h = 120 000 Wh ou 120 kWh

Comme au resto…

Pour illustrer la différence, pensons à un restaurant. Il y a dans ce restaurant un certain nombre de tables (puissance) et une quantité donnée de nourriture (énergie).

Quand on dépasse la capacité du restaurant, la quantité de nourriture peut être suffisante, mais on manque de tables.

Plutôt que de louer des tables supplémentaires pour ce moment précis, le restaurant demande aux clients de venir manger plus tôt ou plus tard. Ainsi, tout le monde pourra manger, mais pas en même temps.

POURQUOI RÉDUIRE LA CONSOMMATION ALORS QU'HYDRO-QUÉBEC DISPOSE DE SURPLUS D'ÉNERGIE ?

Hydro-Québec dispose actuellement de surplus d'énergie pour répondre aux besoins des Québécois. Toutefois, ces surplus sont concentrés en dehors de la période hivernale au cours de laquelle Hydro-Québec est souvent appelée à effectuer des achats d'électricité pour répondre à ces besoins.

En période d'hiver, Hydro-Québec achète de l'électricité auprès des réseaux voisins. Ces échanges d'énergie entre réseaux font partie du cours normal des affaires.

En période de pointe d'été, les réseaux au sud du Québec peuvent à leur tour compter sur nos livraisons d'électricité pour remplir leurs besoins de pointe associés à la climatisation estivale.



LE PROJET DE LA CLASSE DE MME BRIGITTE BLAIS DE L'ÉCOLE DES EXPLORATEURS S'EST MÉRITÉ UN PRIX DE 1 000 $ DANS LE CADRE DU PROGRAMME MÉTRO CROQUE SANTÉ

Le projet de madame Blais « Parlons alimentation » consiste à ce que les élèves préparent des capsules santé et découvrent différents bienfaits liés à l'alimentation.

Une rencontre avec une nutritionniste permettra aux élèves de poser des questions et de valider leurs choix d'aliments. Dans le cadre de ce projet, plusieurs recherches sur Internet et dans des revues spécialisées ainsi qu'une visite du salon de l'alimentation et de l'agriculture de l'Université Laval sont prévues.

Le 1 000 $ servira d'ailleurs à effectuer cette sortie au salon de l'alimentation. Il servira également à faire l'achat de fruits et légumes pour des dégustations, de graines de semence, de livres de recettes pour enfants et de matériel pour faire la confection d'affiches qui seront présentées dans les autres classes de l'école.



Les élèves de 3e année avec le professeure madame Brigitte Blais ainsi que monsieur Laurent Lindsay, propriétaire franchisé Métro Plus Saint-Augustin. Madame Blais est l'instigatrice du projet dans son école.

À propos de croquesante.metro.ca

En tant que distributeur alimentaire, Metro a toujours vu en la nourriture bien davantage qu'une simple source d'alimentation. Puisque la nourriture est au cœur même de nos activités, nous concentrons nos efforts sur la promotion de saines habitudes alimentaires.

Ainsi, le Programme Metro Croque Santé, qui a vu le jour en 2012, a pour but d'encourager les jeunes Québécoises et Québécois à développer de saines habitudes alimentaires, en s'engageant dans la réalisation d'un projet proposé par leur école, qui aura un impact positif sur leur milieu familial, scolaire ou communautaire. Metro décernera **1 million de dollars** en bourses de **1 000 $** chacune à des écoles primaires et secondaires du Québec.

Déjà, les impacts de la première édition sont nombreux :

- La création de près de 100 potagers de toutes sortes
- L'organisation de plus de 500 ateliers de cuisine et de découvertes culinaires
- La confection de près de 200 livres de recettes
- Des milliers d'heures de plaisir et d'apprentissage

L'enjeu de la santé, et plus spécifiquement de l'obésité, prend de l'ampleur au Canada, tant chez les adultes que chez les enfants. Avec le Programme Metro Croque Santé, Metro espère démontrer aux jeunes qu'il est simple, agréable et savoureux de bien manger, et de les encourager à adopter le plus tôt possible des habitudes de vie saines, qui les accompagneront toute leur vie.

D'abord connu sous le nom de Fonds Metro Éco École, les trois premières années, le programme, créé en septembre 2009, avait pour objectif l'adoption d'habitudes de vie respectueuses de l'environnement. Il a permis à des milliers de jeunes de toutes les régions du Québec et de l'Ontario de s'impliquer dans leur école et de faire une différence dans leur communauté en matière d'environnement. Au cours des trois premières éditions, c'est près de 6 millions de dollars que le Fonds Metro Éco École a attribués à des écoles primaires et secondaires du Québec et de l'Ontario.

Le réalignement de la mission vers l'acquisition de saines habitudes alimentaires nous permet d'être bénéfiques pour les collectivités au sein desquelles nous intervenons et que nous approvisionnons, un engagement découlant de notre approche en responsabilité d'entreprise, sous le pilier Collectivité valorisée.

RÉPERTOIRE DES SERVICES MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES

ADMINISTRATION MUNICIPALE 418-875-2758

COURRIEL	info@villescjc.com	1 rue Rouleau
SITE INTERNET	www.villescjc.com	
TÉLÉCOPIEUR	418-875-2170	

Bernier Isabelle	Greffe	105
Brisson Lise	Taxes et évaluation	107
Cloutier Julie	Trésorière adjointe	104
Germain Manon	Taxes, évaluation et comptabilité	108
Grenier Marcel	Direction générale	101
Higgins Nathalie	Taxes, évaluation et comptabilité	109
Juneau Émilie	Service à la clientèle et requêtes	111
Lachance Francine	Comptabilité	106
Langlois Marie-Josée	Service incendie et Le Catherinois	111
Moisan Isabelle	Secrétariat direction générale et mairie	103

SERVICE DES LOISIRS 418-875-2758

Téléc. 418-875-2699 — 22 rue Louis-Jolliet

Langlois Lise	Directrice	329
Beaumont Solange	Adjointe administrative	355
Lévesque Manon	Adjointe administrative et réceptionniste	338
Gingras Éric	Technicien en loisir	339

SERVICES TECHNIQUES 418-875-2758

Téléc. 418-875-3881 — 26 rue Louis-Jolliet

Arsenault Sophie	Inspectrice adjointe urbanisme	262
Baribeau Nancy	Adjointe administrative et réceptionniste	235
Bédard Aline	Adjointe administrative	254
Bérubé Pascal	Directeur adjoint urbanisme	235
Blanchette Marco	Inspecteur adjoint urbanisme	254
Careau Martin	Directeur	235
Houde Yves	Chef de division Hygiène du milieu	248
M. Gaudreau Andréanne	Inspectrice adjointe urbanisme	254
Employés des travaux publics		235

GARAGE MUNICIPAL 418-875-1551

Téléc. 418-875-2662 — 4300 route de Fossambault

Delisle Christine	Adjointe administrative	101
Genois André	Chef de division Transports	104
Rochette Steve	Chef de division, Parcs et bâtiments	103
Roy Pierre	Surintendant aux travaux publics	102

BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT 418-875-2758

	Accueil	351
Roger Geneviève	Responsable	350

POSTE INCENDIE 418-875-4748

Téléc. 418-875-1536 — 4251 route de Fossambault

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

SERVICES MUNICIPAUX LORSQUE BUREAUX FERMÉS (bris d'aqueduc, arbres tombés, etc.)	418-875-0911
SÛRETÉ DU QUÉBEC RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX durant les heures normales d'ouverture	1-877-841-3911
PAVILLON DU GRAND-HÉRON (PATINOIRE)	418-875-0638
PAVILLON DU GRAND-HÉRON (AUTRES SERVICES)	418-875-0654
CHALET DE TENNIS	418-875-4785
CLSC DE LA JACQUES-CARTIER	418-843-2572
CLINIQUE MÉDICALE Sainte-Catherine-de-la-J.-Cartier	418-875-4356
CLINIQUE-RÉSEAU VAL-BÉLAIR (Gr. de médecine familiale)	418-476-1473
CENTRE ANTI-POISON	418-656-8090
PHARMACIE FAMILI-PRIX	418-875-2025
PHARMACIE PROXIM	418-875-5335
SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX (SPA)	418-527-9104
SITE D'ENFOUISSEMENT (Neuville)	1-866-760-2714

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET DE LOISIRS

ORGANISME	RESPONSABLE	☎
131e Groupe Scout SCJC	Lise Rainville	418-875-0866
Ass. Chasse et Pêche CATSHALAC	Odette Paré	581-984-1902
Cercle de Fermières	Marielle Guillemette	418-875-4717
Chevaliers de Colomb	Pierre Plamondon	418-875-3087
Chorale Le choeur de ma Rivière	Raymond St-Pierre	418-875-4200
Club de l'Age d'or	Monique Lachance	418-875-3410
Club de ski de fond Hus-Ski	Martin Guay	hus-ski@hotmail.com
Club de soccer Les Rapides de Ste-Catherine	Mélanie Primeau	418-875-2430
Club des Cavaliers de Ste-Catherine	Danielle Moisan	418-875-4826
Club motoneige de la Jacques-Cartier	Denis Lévesque	418-875-2650
Comité des locataires du Geai-Bleu	Hélène Beaumont	418-875-4494
Comité d'orientation et de dépannage	Pierre Plamondon	418-875-1789
Coop. d'Habitation Ste-Catherine	Danielle Bélanger	418-875-3055
Corp. du bassin de la Jacques-Cartier	Antoine Bourke	418-875-1120
Corp. des artistes et artisans de la J.-Cartier	Frédérick Cloutier	418-875-4140
Ensemble vocal Ontaritzi	Murielle Paré	418-875-3566
Fabrique Ste-Catherine -Presbytère, Comptoir des aubaines, Comité de liturgie et Service d'initiation sacramentelle		418-875-3313
Fondation médicale de la J.-Cartier	Marielle Robitaille	418-875-2240
Gestion Santé Ste-Catherine	Vivian Viviers	418-875-3355
Les Productions équestres RL	Danielle Cloutier	418-915-6264
Maison des jeunes	Jessica Turcotte	418-441-8991
Popote et Multi-Services	France Lantagne	418-845-3081
-Vis-ta-vie	Sylvie Gingras	418-845-3081
Société de la piste Jacques-Cartier/Portneuf	Alexandra Goyer	418-337-7525
Société d'horticulture et d'écologie de la J.-C.	Nancy Simard	418-875-2343
Troupe de danse Les Pichous K'Dansés	Samantha Boilard	418-875-4820

SERVICES ET INSTITUTIONS

Ass. des gens d'affaires de Ste-Catherine	Geneviève Grimard	418-875-0050
Bureau de poste	Nancy Gagnon	418-875-4271
Caisse populaire St-Raymond-Ste-Catherine	Michel Truchon, d.g.	418-875-2744
Carrefour Jeunesse Emploi Portneuf	Alain Ouellet	418-875-2455
Centre de la petite enfance Joli-Coeur enr.	Natalie-Anne Papineau	418-875-4544
Coop. de câblodistribution Ste-Cath. et Foss.	Jacques Drolet	418-875-1118
École de foresterie et de tech. du bois de Duchesnay		418-686-4040 #4055
École Jacques-Cartier	Secrétariat	418-686-4040 #4021
École Saint-Denys-Garneau	Secrétariat	418-686-4040 #4066
Office Municipal d'Habitation	Robert Piché	418-558-4325
Service de garde école Jacques-Cartier	Louise Auger	418-686-4040 #3214
Transport Adapté de La Jacques-Cartier		1-877-224-6174

ORGANISMES SUPRA-MUNICIPAUX

MRC de La Jacques-Cartier	Francine Breton	418-844-2160
Centre local dévelop. économique de La J.-C.	Jean-Pierre Marcoux	418-844-2358

BUREAU DES DÉPUTÉS

Madame Élaine Michaud, députée fédérale	418-873-5010
Monsieur Éric Caire, député provincial	418-877-5260

DÉNEIGEMENT

Déneigement routes régionales du ministère des Transports
Route de Fossambault : de la route Grand-Capsa à la rue Gingras.
Rue Gingras, route de Duchesnay, route de la Jacques-Cartier et la Grande-Ligne
Renseignements généraux ou plaintes 1-888-355-0511 ou 511
Déneigement routes collectrices et locales 418-875-0911

URGENCES

AMBULANCE, INCENDIE ET UNITÉ URGENCE	**9-1-1**
PREMIERS RÉPONDANTS	**9-1-1**
POLICE SÛRETÉ DU QUÉBEC	**9-1-1**
Urgence Cellulaire	***4141**
Urgence 24 heures	**310-4141**



ANGÉLIQUE BLAIS, ÉLÈVE À L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-DENYS-GARNEAU REMPORTE LE CONCOURS DE DESSIN POUR LA CARTE DE NOËL DE LA DÉPUTÉE ÉLAINE MICHAUD

C'est en compagnie de madame Anik Pépin, professeur d'art à l'école Saint-Denys-Garneau, que madame Michaud a remis sa carte de Noël à Angélique Blais, élève de secondaire 1 âgée de 12 ans, gagnante de l'édition 2014 du concours de cartes de Noël de la députée. Ainsi, la jeune Angélique verra son dessin sur toutes les cartes acheminées aux concitoyens de la circonscription fédérale de Portneuf-Jacques-Cartier ainsi que sur celles envoyées à différents dignitaires à travers le pays.

Chaque année, en tant que députée fédérale, madame Michaud a l'opportunité de transmettre ses meilleurs voeux à ses concitoyens par l'intermédiaire d'une carte de souhaits. Afin de rendre cette carte plus représentative de la région, elle organise un concours de carte de Noël auprès d'écoles primaires de la circonscription. Cette année, les écoles Saint-Denys-Garneau, de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, et la Saumonière, de Donnacona, ont été les écoles choisies pour participer à ce concours.



Mme Vickie Thibault, directrice adjoint, Mme Catherine Bégin, directrice, Mme Élaine Michaud, députée, Angélique Blais et Mme Anik Pépin, professeur d'art.



COLLECTE SPÉCIALE DES SAPINS DE NOËL

LUNDI 12 JANVIER 2015

(secteurs nord et sud)

Cette collecte a été instaurée dans le but de réduire le volume des déchets voués à l'enfouissement.

Les sapins récupérés seront transformés en copeaux et serviront à la valorisation énergétique.

Pour que votre arbre soit ramassé, vous devez :

- Enlever toutes les décorations ;
- Couper le sapin s'il a une longueur de plus de 7 pieds ;
- Placer le sapin, dégagé de la neige et de la glace, en bordure de rue la veille de la collecte ou au plus tard à 6 h le jour de la collecte.

Note : Les sapins peuvent aussi être apportés aux écocentres de Neuville, de Saint-Raymond et de Saint-Alban.

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
				1	2 R4	3
4	5	6	7	8 DS	9 DN	10
11	12 R1 SS SN	13 R2	14 R3	15	16 R4	17
18	19	20	21	22 DS	23 DN	24
25	26 R1	27 R2	28 R3	29 OS	30 R4 ON	31



SÉCURITÉ À MOTONEIGE

Les clubs de la Fédération doivent aménager, entretenir et signaliser leurs sentiers pour y assurer une plus grande sécurité. Ces sentiers forment donc un vaste réseau sécuritaire.

Circulation sur les plans d'eau

Si vous devez circuler sur un lac ou une rivière, privilégiez les endroits balisés et patrouillés par un club. Traverser un plan d'eau au début ou à la fin de l'hiver est particulièrement risqué, surtout aux endroits non balisés. Des obstacles dissimulés par la neige, tel un quai, peuvent également constituer un piège mortel, surtout la nuit. Chaque saison, près du tiers des décès en motoneige sont survenus par noyade.

Trousse de survie

Soyez prévoyants et apportez dans vos déplacements une trousse de survie de base. La fiabilité des téléphones cellulaires n'est pas assurée en dehors des agglomérations urbaines et loin des grands axes routiers. Il est donc recommandé de se munir d'une carte topographique. Il peut aussi être utile d'emporter un récepteur GPS (système de repérage par satellite) permettant de se situer en forêt.

Agents de surveillance

Afin d'assurer votre sécurité, les agents de surveillance de sentiers patrouillent les sentiers pour faire respecter la Loi et ses règlements. Les agents de surveillance de sentiers, de même que les agents provinciaux, sont des bénévoles recrutés pour assurer la sécurité des motoneigistes et qui doivent répondre à des critères de sélection exigeants prévus par règlement.

Quand ils constatent une infraction, les agents de surveillance de sentiers et les agents provinciaux peuvent remplir un rapport d'infraction général. Ce rapport donne lieu à l'émission d'un constat d'infraction. Le travail des agents de surveillance demande savoir-faire et dévouement, et ils méritent votre respect et votre entière collaboration.

Respect de l'environnement

Faire de la motoneige est un privilège. Il est donc important de poser les gestes garantissant une utilisation réfléchie et respectueuse des riverains et de l'environnement. Ayez toujours soin de respecter les riverains, l'environnement et la faune.

Respect de la propriété

Le ministère des Transports du Québec compte sur vous pour respecter la Loi et faire preuve de civisme, et vous demande de circuler dans les sentiers balisés et entretenus par les clubs de votre fédération. Malheureusement, il arrive que des motoneigistes endommagent des clôtures installées par le Ministère le long des emprises routières, afin de se frayer un chemin en dehors des sentiers qui leur sont réservés et de circuler illégalement sur les chemins publics. Chaque clôture, chaque installation a sa raison d'être pour assurer votre sécurité et celle des usagers de la route.

Source : MTQ



PLACE DU TORRENT







Traitement d'orthodontie avec des boitiers linguals
Complètement invisible

service d'orthodontie

Dr. Gilles Lamarre
dentiste généraliste 418 875-1991









6 COMMERCES, UN SEUL ENDROIT
4620, route de Fossambault